UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

# Influence de la taille des ménages sur l’accès à la scolarisation en milieu rural burundais : Cas de la commune Mutaho

**Ndayishimiye, Bosco**

**2021-04**
UB, FLSH
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/149

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

**UNIVERSITE DU BURUNDI**

**FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES**

**MASTERE EN SOCIETES, POUVOIRS, TERRITOIRES ET DEVELOPPEMENT**



# INFLUENCE DE LA TAILLE DES MENAGES SUR L'ACCES A LA SCOLARISATION EN MILIEU RURAL BURUNDAIS : Cas de la commune Mutaho

**Par**

**Bosco NDAYISHIMIYE**

**MEMOIRE**

Défendu en vue de l'obtention du grade de Master en Sociétés, Pouvoirs, Territoires et Développement (SPTD)

**Option : Population et Développement**

**Directeur de mémoire :**

**Pr. René MANIRAKIZA**

**Bujumbura, Avril 2021**

**MEMBRES DU JURY**

| | |
|---|---|
| Président | : Dr Erasme NGIYE |
| Directeur | : Pr. René MANIRAKIZA |
| Secrétaire | : MSc. Jean François Régis SINDAYIHEBURA |

## DEDICACES

A la mémoire de mon regretté père Etienne NAHIMANA qui m'a toujours poussé vers le haut, mais qui s'est éteint avant de récolter les fruits de ses labeurs

A ma tendre mère Marie Noëlla HAKIZIMANA pour son affection, ses bénédictions et son soutien sans faille

A ma chère épouse Claudette NSABIMANA pour ses dévouements, son amour et sa patience

A ma fille ainée, Laure Anaëlle NDAYISHIMIYE, pour sa joie de vivre me procurant ainsi force et persévérance

A mes frères et sœurs pour tant de sacrifices et privations

**Je dédie ce mémoire.**

**REMERCIEMENTS**

En prélude à la présentation de ce travail de recherche, je tiens à présenter mes vifs et sincères remerciements à toute personne qui a contribué à ma formation tant morale qu'intellectuelle depuis ma petite enfance jusqu'à la réalisation de ce mémoire.

Je pense d'abord au Professeur René MANIRAKIZA, mon directeur de mémoire, pour avoir cru en moi et m'avoir soutenu durant toutes les années de ma formation universitaire. Ses conseils judicieux, sa disponibilité, sa rigueur scientifique et surtout la confiance qu'il m'a accordée ont été une base solide de ma persévérance. Qu'il trouve ici l'expression de ma profonde gratitude.

J'exprime aussi toute ma reconnaissance aux membres du jury qui ont bien voulu juger ce travail, aux professeurs de l'Université du Burundi et surtout ceux de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, à mes enseignants et éducateurs de l'école primaire et du secondaire et plus particulièrement, à Longin BANKIGUMIJE et Jean Sébastien NKESHABAHIZI qui furent les premiers à m'insuffler la motivation qui a déterminé ce que je suis.

Je souhaite remercier également Madame Neema NDAYISHIMIYE, directrice du Bureau de la Planification et Statistiques de l'éducation au Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique, pour m'avoir autorisé d'effectuer un stage professionnel dans son service. Aux autorités administratives de la commune Mutaho, aux responsables de la Direction Communale de l'Education en Commune Mutaho, pour m'avoir autorisé d'accéder à la documentation, je dis sincèrement Merci.

C'est aussi une occasion spéciale de remercier mon épouse Claudette NSABIMANA pour son indéfectible soutien, son écoute et ses encouragements. Merci aussi à ma fille ainée, Laure Anaëlle NDAYISHIMIYE qui, par sa naissance aux derniers jours de la rédaction de ce mémoire, m'a donné beaucoup de bonheur et de forces pour persévérer. Que ce mémoire soit pour elles l'expression de mon éternelle gratitude.

Je pense aussi à ma famille pour son soutien sans faille tout au long de ma formation. Un grand Merci à mon regretté Père, à ma tendre mère, à mes frères et sœurs. Votre attention portée sur ma réussite restera toujours gravée dans mon cœur plein de reconnaissance.

Enfin, à Monsieur Emmanuel SINGOYE, à la famille Joseph GAPFUNDO et à vous tous qui m'êtes chers et qui avez partagé avec moi l'aventure au quotidien, trouvez ici l'expression de mes vifs remerciements.

**RESUME**

Le présent travail de recherche porte sur « l'Influence de la taille des ménages sur l'accès à la scolarisation en milieu rural burundais : Cas de la commune Mutaho ». Son objectif général est d'identifier les facteurs démographiques, socio-culturels et économiques susceptibles d'influencer la fréquentation scolaire en commune Mutaho pour les enfants âgés de 7 à 17 ans.

Spécifiquement, cette étude se propose de mettre en exergue l'incidence de la taille des ménages sur l'accès à l'enseignement en commune Mutaho en documentant les facteurs démographiques, socio-culturels et économiques du chef de ménage susceptibles d'influer sur la scolarisation des enfants et jeunes âgés de 7 à 17 ans et en montrant la part des variables démographiques, socio-culturelles et économiques du chef de ménage dans la scolarisation de ces enfants et jeunes. L'hypothèse avancée dans le cadre de cette étude est que la scolarisation des enfants en commune Mutaho est influencée par la taille des ménages et de ce fait, plus la famille est nombreuse, plus les chances que ses enfants accèdent à la scolarité sont moins élevées.

Pour y arriver, nous avons effectué une enquête de terrain auprès d'un échantillon de 215 ménages, aléatoirement choisis sur dix sous-collines de la Commune Mutaho, en Province Gitega. Dans cette enquête, les données ont été collectées à l'aide d'un questionnaire préparé à cet effet et saisies sous l'application CSPro. Elles ont été ensuite exportées sous SPSS pour le traitement et l'analyse. L'interprétation des résultats nous a permis d'identifier les variables démographiques, socio-culturelles et économiques susceptibles d'influer sur la scolarisation des enfants en milieu rural burundais.

On constate avec les résultats que la grande taille des ménages est négativement associée à la scolarisation des enfants burundais. La fréquentation scolaire diminue avec la taille de ménages. Plus la taille de ménages est élevée, plus les chances d'accéder à la scolarité diminuent. L'âge du chef de ménage exerce aussi une influence sur la scolarisation des enfants. Il y a une corrélation positive entre l'âge du chef de ménage et la scolarisation des enfants.

**Mots-Clés** : Ménage, taille de ménage, scolarisation, population scolarisable, fréquentation scolaire.

***ABSTRACT***

This scientific study focuses on "The impact of household size on access to schooling in rural Burundi: Case of the Mutaho commune". Its general objective is to identify the demographic, socio-cultural and economic factors likely to influence school attendance in Mutaho commune for children aged 7 to 17 years.

Specifically, this study aims to highlight the impact of household size on access to education in Mutaho commune by documenting the demographic, socio-cultural and economic factors of the head of household likely to influence the schooling of children and young people aged 7 to 17 and showing the share of demographic, socio-cultural and economic variables of the head of household in the schooling of these children and young people. The hypothesis put forward in the framework of this study is that the education of children in Mutaho commune is influenced by the size of the households and therefore, the larger the family, the lower the chances of its children going to school. .

To achieve this, we carried out a field survey with a sample of 215 households, randomly selected from ten sub-hills of Mutaho Commune, in Gitega Province. In this survey, data was collected using a questionnaire prepared for this purpose and entered under the CSPro application. They were then exported to SPSS for processing and analysis. Interpretation of the results allowed us to identify the demographic, socio-cultural and economic variables likely to influence the schooling of children in rural Burundi.

The results show that the large household size is negatively associated with the education of Burundian children. School attendance decreases with the size of households. Larger households reduce the chances of accessing schooling. The age of the head of household also has an influence on children's schooling. There is a positive correlation between the age of the head of household and children's schooling.

***Keywords:*** *Household, household size, education, school-age population, school attendance.*

**TABLE DES MATIERES**

MEMBRES DU JURY ..... i
DEDICACES ..... ii
REMERCIEMENTS ..... iii
RESUME ..... iv
*ABSTRACT* ..... v
TABLE DES MATIERES ..... vi
LISTE DES TABLEAUX ..... ix
LISTE DES FIGURES ET GRAPHIQUES ..... ix
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS ..... xi
LISTE DES PHOTOGRAPHIES ..... xiii
AVANT-PROPOS ..... xiv
INTRODUCTION GENERALE ..... 1
CHAPITRE I. GENERALITES ..... 5
1.1. Contexte démographique ..... 5
1.2. Contexte éducatif ..... 6
1.3. Etat des lieux du système éducatif burundais ..... 7
1.3.1. Enseignement formel ..... 7
1.3.2. Enseignement non formel ..... 8
1.4. Situation de l'enseignement en commune Mutaho ..... 8
CHAPITRE II. CADRE THEORIQUE ..... 10
2.1. Théories démo-économiques et éducation ..... 10
2.2. Théorie du dividende démographique et éducation ..... 11
2.3. Education, un droit et une priorité internationale ..... 12
2.4. Travaux empiriques ..... 14
2.4.1. Facteurs institutionnels ..... 14
2.4.2. Facteurs socio-démographiques ..... 15
2.4.2.1. Taille de ménage ..... 15
2.4.2.2. Sexe du chef de ménage ..... 16
2.4.2.3. Age du chef de ménage ..... 16
2.4.2.4. Statut matrimonial de chef de ménage ..... 16
2.4.3. Facteurs socio-culturels ..... 17
2.4.3.1. Education du chef de ménage ..... 17

2.4.3.2. Religion du chef de ménage ..... 18
2.4.3.3. Milieu de résidence ..... 18
2.4.4. Facteurs économiques : Activité principale du chef de ménage ..... 19
2.4.5. Hypothèse de recherche ..... 20
2.5. Cadre conceptuel ..... 20
2.5.1. Schéma conceptuel ..... 20
2.5.2. Cadre d'analyse ..... 21
2.5.3. Définition des concepts-clés ..... 22
CHAPITRE III. APPROCHE METHODOLOGIQUE ..... 24
3.1. Approche méthodologique ..... 24
3.2. Population cible de l'étude ..... 24
3.3. Calcul de la taille de l'échantillon ..... 24
3.4. Détermination des sous-collines concernées par l'Enquête ..... 26
3.5. Outils de collecte de données et méthodes d'analyse ..... 26
3.5.1. Questionnaire ..... 26
3.5.2. Déroulement de collecte de données ..... 27
3.5.3. Dépouillement, saisie des données et méthodes statistiques d'analyse ..... 27
CHAPITRE IV. RESULTATS ET ANALYSES ..... 29
4.1. Présentation de la variable dépendante ..... 29
4.1.1. Population scolarisable ..... 29
4.1.2. Fréquentation scolaire ..... 31
4.2. Fréquentation scolaire selon les caractéristiques d'identification du ménage ..... 31
4.2.1. Taille de ménage et fréquentation scolaire ..... 31
4.3. Fréquentation scolaire selon les caractéristiques socio-démographiques des membres du ménage 33
4.3.1. Sexe du chef du ménage et la fréquentation scolaire ..... 33
4.3.2. Statut matrimonial du chef de ménage et la fréquentation scolaire ..... 34
4.3.3. Age du chef de ménage et la fréquentation scolaire ..... 35
4.3.4. Religion du Chef de ménage et la fréquentation scolaire ..... 37
4.3.5. Education du Chef de ménage et la fréquentation scolaire ..... 38
4.3.6. Activité principale du chef de ménage et la fréquentation scolaire ..... 39
4.4. Intensité et hiérarchisation des variables ..... 39
CHAPITRE V. DISCUSSION DES RESULTATS ..... 41
CONCLUSION GENERALE ..... 44

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....47
ANNEXES.....53
ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE D'ENQUETE.....53
ANNEXE 2 : Evolution des données globales de l'enseignement public de 2009-2018.....56
ANNEXE 3 : Circuit éducatif burundais pour l'A/S 2018-2019.....57
ANNEXE 4 : Estimation du Nombre moyen de ménages par Sous-Colline en Commune Mutaho 58
ANNEXE 5. Choix des Sous-Collines constitutives de l'Echantillon.....59

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1. Evolution de la population scolarisable au Burundi de 2008-2030 .....6

Tableau 3.1. Taille et couverture de l'échantillon (Nombre de ménages par Sous-Colline de l'Echantillon) .....26

Tableau 4.1. Population totale couverte par l'enquête.....30

Tableau 4.2. Répartition des ménages selon le nombre d'enfants de 7 à 17 ans .....31

Tableau 4.3. Répartition des ménages selon la fréquentation scolaire des enfants de 7-17 ans .....31

Tableau 4.4. Fréquentation scolaire selon la taille de ménage .....33

Tableau 4.5. Fréquentation scolaire selon le sexe du chef de ménage .....34

Tableau 4.6. Fréquentation scolaire selon le statut matrimonial du chef de ménage .....35

Tableau 4.7. Fréquentation scolaire selon l'âge du chef de ménage .....37

Tableau 4.8. Fréquentation scolaire selon la religion du chef de ménage .....38

Tableau 4.9. Fréquentation scolaire selon l'éducation du chef de ménage .....38

Tableau 4.10. Fréquentation scolaire selon l'activité principale du chef de ménage .....39

## LISTE DES FIGURES ET GRAPHIQUES

Figure 2.1. Schéma conceptuel .....20
Figure 2.2. Schéma d'analyse .....21
Graphique 4.1. Répartition des ménages selon leur taille .....32
Graphique 4.2. Répartition d'âge du Chef de ménage .....36

## LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

**BMD** : Baccalauréat-Maitrise-Doctorat

**BPSEFTP** : Bureau de la Planification et des Statistiques de l'Education, de la Formation Technique et Professionnelle

**CAP** **:** Connaissances, Attitudes et Pratiques

**CDS** : Centre de Santé

**CEM** : Centres d'Enseignement des Métiers

**CEPED** : : Centre français sur Population et Développement

**CNRS** : Centre National de la Recherche Scientifique

**CSLP** : Cadre Stratégique de croissance de Lutte contre la Pauvreté

**CONFEMEN** : Conférence des ministres de l'Éducation des États et Gouvernements de la Francophonie

**CSPro** : Census and Survey Processing System

**CUA** : Commission de l'Union Africaine

**DDL** : Degré de liberté

**DSNIS** : Direction du Système National d'Informations Sanitaires

**DESSD** : Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées en Démographie

**EAC** : Communauté Est-Africaine

**EDSB-III** : 3ème Enquête Démographique et de Santé au Burundi

**ENS** : Ecole Normale Supérieure

**EPT** : Education Pour Tous

**ESA** : Département des affaires économiques et sociales

**IEC** : Information-Education-Communication

**IFORD** : Institut de Formation et de Recherches Démographiques de Yaoundé

**IREDU** : Institut de Recherche sur l'Economie de l'Education

**ISTEEBU** : Institut des Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi

**HAB/KM$^2$** : Habitants par kilomètre carré

**MEESRS** : Ministère de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

**MEFTP** : Ministère de l'Education, de la Formation Technique et Professionnelle

**ODD** : Objectifs du Développement Durable

**ODSEF** : Observatoire Démographique et Statistique de l'Espace francophone

**OMD** : Objectif du millénaire pour le Développement
**OMS** : Organisation Mondiale de la santé
**ONG** : Organisation Non-Gouvernementale
**ONU** : Organisation des Nations Unies
**PASEC** : Programme d'Analyse des Systèmes Éducatifs de la CONFEMEN
**PND** : Plan National de Développement
**RESEN** : Rapport d'Etat du Système Educatif National
**RGPH** : Recensement Général de la Population et de l'Habitat
**SPSS** : Statistical Package for Social Sciences
**TBS** : Taux Brut de Scolarisation
**TIC** : Technologies d'Informations et de la Communication
**UCL** : Université Catholique de Louvain
**UEPA** : Union pour 1'Étude de la Population Africaine
**UNDP** : Programme des Nations Unies pour le Développement
**UNESCO** : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
**UNFPA** : Fonds des Nations Unies pour la Population
**UNICEF** : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
**UN** : Organisation des Nations Unies
**UNECA** : Nations Unies-Commission Economique pour l'Afrique
**USA** : Etats-Unis d'Amérique

## LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photographie 3.1. Enquête auprès des ménages sur la Colline Mutaho, Sous-Colline Hayiro27

## AVANT-PROPOS

La population du Burundi a connu une croissance très rapide depuis les années 1960. Cependant, environ 90% de cette population vivent toujours en milieu rural, essentiellement d'une agriculture de subsistance, ce qui intensifie la pression qu'elle exerce sur les ressources disponibles. Ce galop démographique important est le résultat d'une fécondité élevée sur plus de 50 ans, couplée à la baisse importante de la mortalité. Avec la taille moyenne d'un ménage burundais de 5 personnes et l'Indice Synthétique de Fécondité de 5,5 enfants par femme, le Burundi fait aujourd'hui face aux nombreux défis de la croissance démographique, de l'amélioration de son capital humain (en santé, en éducation et formation professionnelle), de l'emploi et de la gouvernance (UNFPA, 2016).

Cette situation sociodémographique appelle à une mobilisation des acteurs du développement, y compris les études scientifiques des relations entre la population et le développement au Burundi. C'est dans cette optique que nous avons réalisé cette étude en commune Mutaho afin de documenter le rôle joué par la taille des ménages dans l'accès à la scolarisation des enfants ayant un âge compris entre 7 et 17 ans.

Nous espérons que cette étude intéressera plus d'un.

## INTRODUCTION GENERALE

L'éducation fait partie intégrante des Droits de la personne humaine qui sont reconnus dans tous les pays du monde. En effet, le premier paragraphe de l'Article 26 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme stipule que « *Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé ; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite* » (Nations Unies, 1948). Ainsi, l'éducation est placée au cœur des grandes priorités internationales, régionales et nationales.

Au niveau international, des conférences internationales ont été organisées par les Nations Unies afin de définir des lignes de conduite internationales en matière d'éducation. Il s'agit notamment de la Conférence Mondiale sur l'Education pour tous tenue à Jomtien (Thaïlande) en Mars 1990, le Forum Mondial sur l'éducation tenu à Dakar en Avril 2000, la Déclaration des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en septembre 2000, la Session extraordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies destinée aux enfants en Mai 2002, l'Agenda 2030 fixant les Objectifs du Développement Durable en 2015 , le Forum mondial d'Incheon (Corée du sud, 2015) , etc.

Dans toutes ces conférences, l'éducation, surtout primaire, a été reconnue comme un facteur primordial de développement économique durable, de l'amélioration du bien-être social et de l'égalité des sexes (Nations Unies, 2003).

Au niveau régional et sous-régional, l'Agenda 2063 de l'Afrique « *Afrique que nous voulons* », ambitionne une Afrique prospère, fondée sur la croissance inclusive et le développement durable avec comme objectif d'avoir des « citoyens bien instruits et révolution des compétences soutenue par les sciences, la technologie et l'innovation » (UNECA, 2015). La Vision 2050 de l'EAC a notamment, dans le secteur éducatif, un objectif de renforcer les capacités des nouvelles technologies d'informations et de la communication (TIC) dans les pays membres afin d'encourager l'innovation et accroître la compétitivité (EAC, 2016).

A l'échelle nationale, le Gouvernement burundais a mis en place un bon nombre de politiques et stratégies nationales ou sectorielles lui permettant d'honorer ses engagements en matière de l'éducation (gratuité de la scolarité primaire depuis 2005, CSLP I, CSLP II, Vision 2025, PND, pour ne citer que ceux-là). Néanmoins, l'Éducation Pour Tous « EPT » au

Burundi demeure un objectif non encore atteint, tout comme pour bon nombre de pays africains.

En effet, les différentes études menées montrent que le Burundi accuse des taux d'alphabétisation encore plus faibles (RGPH 2008, EDSB-II 2010, EDSB-III-2016/2017, BPSEFTP 2019). L'enseignement fondamental du Burundi est caractérisé par un grand nombre de redoublements, ce qui se traduit par des taux bruts de scolarisation (TBS) supérieurs à 100, soit 111,0% (BPSEFTP, 2019, p.17) pour les enfants d'âge compris entre 7 et 12 ans. Mais, en réalité, ce TBS masque des lacunes car beaucoup d'enfants qui s'inscrivent dans l'enseignement primaire quittent l'école avant d'avoir achevé ce cycle.

Bref, malgré tous les efforts engagés par l'Etat dans un pays où la jeunesse de moins de 18 ans représentait 50% de la population totale en 2015 (RESEN, 2017) et les moins de 15 ans 49% (EDSB-III-2016-2017), le taux de fréquentation scolaire du primaire est de 85,1 %. Cependant, ce ne sont que 41,1% seulement des enfants qui fréquentent l'école secondaire tandis que le taux d'achèvement à la fin du secondaire n'est que de 27,5%. Ces derniers taux montrent qu'il existe encore des enfants de cette tranche d'âge scolarisable qui ne sont pas scolarisés et ceux qui quittent l'école très prématurément (BPSEFTP, 2019).

La durée moyenne de scolarisation au Burundi est de 3,0 années alors que la durée attendue de scolarisation serait de 11, 7 années selon le Programme des Nations Unies pour le Développement (UNDP, 2018).

En parlant de la Commune Mutaho qui est notre zone d'étude, l'effectif total des enfants préscolarisés pour l'année scolaire 2019-2020 s'élève à 825 tandis qu'au niveau fondamental et post-fondamental, les élèves scolarisés sont respectivement de 16213 et 1274. Néanmoins, les écoles restent insuffisantes et ceux qui commencent l'année ne parviennent pas à achever tous l'année scolaire.

Quant au phénomène d'abandon, nous constatons qu'au total 80 élèves ont quitté les écoles maternelles, ce qui représente un taux d'abandon de 9,7%. Au cycle fondamental, on compte 2127 abondons, soit un taux d'abandon de 13,1% alors que ce même taux est de 15,5% au cycle post-fondamental, soient 198 abandons pour l'A/S 2019-2020 (DCE-Mutaho, 2020).

La situation exposée dans les paragraphes précédents a suscité en nous un intérêt particulier d'étudier les rapports existant entre la taille des ménages et l'accès à l'éducation. N'existe-il pas de relation entre la taille des ménages et la scolarisation des enfants ? Si non,

quelle pourrait être l'incidence de la taille des ménages sur l'accès à la scolarisation en milieu rural burundais, plus particulièrement en commune Mutaho?
C'est dans le souci de répondre à cette double question centrale que nous avons entrepris ce travail de recherche pour avoir des réponses basées sur une recherche scientifique sur un probable accès différentiel à l'éducation sur base de la taille du ménage. Sachant que dans les ménages ruraux, la taille du ménage varie en général en fonction du nombre d'enfants et par conséquent du niveau de la fécondité, répondre à cette question revient à s'intéresser à l'influence du niveau de fécondité des ménages sur l'accès à l'éducation.

L'objectif général de cette étude est d'identifier les facteurs démographiques, socio-culturels et économiques susceptibles d'influencer la fréquentation scolaire en commune Mutaho pour les enfants âgés de 7 à 17 ans, et documenter le rôle joué par la taille des ménages dans l'accès à l'enseignement en commune Mutaho.

Selon Picard & Veron (1991), l'éducation est actuellement au centre des débats sur le développement. Pour améliorer la santé des mères et des enfants dans le Tiers-Monde, pour réduire la fécondité, il faut éduquer les femmes ; pour accroître la productivité, il faut éduquer les travailleurs (Livenais & Vaugelade, 1993).

Le concept d'éducation est perçu de différentes manières par les scientifiques. Il ressort des théories démographiques que l'éducation entretient des relations étroites avec la démographie et qu'elle est une variable essentielle des normes et comportements quel que soit le phénomène démographique étudié : fécondité, nuptialité, contraception, migration, mortalité et morbidité.

Dans les théories économiques et du développement, l'éducation est considérée comme un investissement du capital humain indispensable au progrès économique. D'où l'éducation requiert l'attention de plusieurs acteurs.

Au niveau scientifique, étant donné que les études sur la scolarisation sont rares au Burundi en général et en commune Mutaho en particulier, cette étude vise à éclairer les autres chercheurs qui pourront travailler sur le même thème afin d'étendre leurs recherches sur d'autres étendues du pays.

Ce travail s'articule sur cinq chapitres.

Le premier chapitre de cette étude, « **Généralités** », présente un bref aperçu sur le contexte général, physique et humain de la zone d'étude. Il s'agit des facteurs d'ordre

démographique, socio-économique et géographique. Ce chapitre donne également un aperçu général de l'éducation au Burundi et en commune Mutaho.

Le second chapitre est axé sur le « **Cadre théorique** ». Il s'agit de la revue de la littérature ainsi que la définition de différents concepts utilisés dans ce travail.

Le troisième chapitre porte sur la « **démarche méthodologique** » suivie dans la réalisation de cette étude. Le quatrième chapitre se focalise sur l'« **Analyse des Résultats** ». Enfin, le dernier chapitre est axé sur la « **Discussion des résultats** ». Après le rappel des objectifs et questions de recherche qui sous-tendent notre mémoire, nous avons fait des commentaires pour chaque variable abordée dans cette recherche.

Le travail se termine par une « **Conclusion générale »** qui revient sur les objectifs de la recherche, les principales conclusions qui se dégagent ainsi que les limites de cette étude.

# CHAPITRE I. GENERALITES

Le présent chapitre présente le contexte de l'étude. Il donne un aperçu du système éducatif burundais tout en mettant un accent particulier sur l'état de scolarisation en Commune Mutaho.

## 1.1. Contexte démographique

- ✓ **Au niveau national**

Selon la troisième enquête démographique et de santé (EDSB-III-2016/2017), la fécondité était de l'ordre de 5,5 enfants par femme en moyenne tandis que le taux de mortalité infantile était estimé à 47 décès pour 1 000 naissances vivantes. Cela signifie qu'environ un enfant sur vingt décédait avant son premier anniversaire. Sachant que le RGPH de 2008 avait estimé le taux brut de natalité à 39 naissances pour 1000 habitants (soit 39,2‰) à la date du recensement et que le taux brut de mortalité s'élevait à environ 17 décès pour 1000 habitants (soit 16,5‰), avec le taux de croissance de 2,4%, la densité et la population du Burundi devraient continuer d'augmenter pour doubler en 2050 (UNFPA, 2016).

Cette tendance de la croissance démographique s'accompagne d'une croissance de certains groupes de la population dont la satisfaction des besoins pèse lourdement sur les ressources du pays. Il s'agit de la population scolarisable, de la population vaccinale, des jeunes et adolescents, des femmes en âges de procréer, etc.

S'agissant de la population scolarisable dont il est question dans cette étude, les projections montrent une augmentation de la population scolarisable de 30% pour une période de 15 ans (2015-2030) (RESEN, 2017).

Le tableau 1.1 donne l'évolution de la population théoriquement scolarisable sur une période d'un peu plus de 20 ans.

**Tableau 1.1. Evolution de la population scolarisable au Burundi de 2008-2030**

| Tranche d'âges | 2008 | | 2015 | | 2030 | | Taux de croissance annuel 2008-2030 | Variation entre 2015 et 2030 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Effectif en milliers | % | Effectif en milliers | % | Effectif en milliers | % | | |
| 4-6 ans | 758 | 9,4 | 864 | 8,8 | 821 | 6,1 | 0,4% | -5 |
| 7-12 ans | 1270 | 15,8 | 1597 | 16,3 | 1931 | 14,4 | 1,9% | 21 |
| 13-15 ans | 596 | 7,4 | 672 | 6,8 | 1046 | 7,8 | 2,6% | 56 |
| 16-18 ans | 594 | 7,4 | 611 | 6,2 | 966 | 7,2 | 2,2% | 58 |
| 19-23 ans | 822 | 10,2 | 975 | 9,9 | 1363 | 10,2 | 2,3% | 40 |
| Sous total 7-15 ans | 1867 | 23,2 | 2269 | 23,1 | 2977 | 22,3 | 2,1% | 31 |
| Sous total 4-23 ans | 4041 | 50,2 | 4719 | 48,0 | 6127 | 45,8 | 1,9% | 30 |
| Population totale | 8054 | | 9824 | | 13376 | | 2,3% | 36 |

Source : RESEN, 2017

- ✓ **En commune Mutaho**

Au point de vue démographique, la population globale de la Commune Mutaho est évaluée à 92 917 habitants répartis dans 18 449 ménages de taille moyenne de plus ou moins cinq personnes par ménage[1].

Ainsi, cet état de la population est particulièrement inquiétant pour au moins deux raisons. D'une part, elle fait encore preuve d'un rythme de croissance hors norme car, selon le RGPH de 2008, elle était évaluée à 65 354 habitants dont 30 894 hommes et 34 460 femmes. Compte tenu de son effectif actuel de 92 917, elle enregistre une croissance annuelle moyenne de 2,6% et les objectifs nationaux d'atteindre le taux de croissance moyen de 2% en 2025 (Vision Burundi 2025) courent un grand risque de ne pas être atteints.

## 1.2. Contexte éducatif

Sur le plan éducatif, le Burundi accuse des taux d'alphabétisation et de scolarisation encore plus faibles. Autrement dit, selon le RGPH de 2008, le taux global d'alphabétisme était évalué à 43,2% en 2008, ce qui signifie qu'au Burundi environ 6 personnes sur 10, âgées de dix ans et plus ne savaient ni lire ni écrire.

[1] Ces données sont tirées du Rapport annuel des activités de l'Etat civil de la Commune Mutaho de 2019 et du Rapport mensuel de Mars 2020

Les données récentes de la Troisième Enquête Démographique et de Santé au Burundi 2016-2017 (EDSB-III) attirent aussi notre attention. Plus de 8 enfants sur 10 (soit 81%) ayant l'âge de fréquentation scolaire du primaire fréquentent l'école primaire ; mais, seulement 30 % des enfants d'âge scolaire du secondaire fréquentent l'école secondaire. Près de 36 % de femmes et 24 % d'hommes de 15-49 ans n'avaient aucun niveau d'instruction et dans l'ensemble, 68 % de femmes et 79 % d'hommes seulement étaient alphabétisés (ISTEEBU, 2017).

### 1.3. Etat des lieux du système éducatif burundais

Au Burundi, le système éducatif est constitué de l'enseignement formel et de l'enseignement non formel. Ces deux types d'enseignement sont gérés par le Ministère ayant l'enseignement de base, la formation technique et professionnelle, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique dans ses attributions. Néanmoins, il faut aussi ajouter que le secteur de l'enseignement des métiers et de la formation professionnelle change souvent de ministère.

Il faut noter que les taux de scolarisation ont connu une croissance rapide depuis 2005 avec le début de la gratuite des frais scolaires pour les enfants du cycle fondamental. Les effectifs des enfants scolarisés au préscolaire sont passés de 12 405 en 2005 à 67 795 en 2019 tandis que ceux des trois premiers cycles du fondamental sont passés de 1 829 385 à 2 423 692 sur la même période. Cela est bien sûr le résultat des efforts engagés par tous les acteurs en matière de l'éducation. Les données disponibles de cette augmentation des taux de scolarisation sont présentées dans l'Annexe 2.

#### 1.3.1. Enseignement formel

Au Burundi, l'enseignement formel est composé de cinq paliers de formation (BPSEFTP, 2019) :

- **Enseignement préscolaire :** L'âge d'admission à ce palier est de trois ans. La durée de formation varie de 1 à 3 ans. Les écoles maternelles publiques et communautaires accueillent les enfants âgés de 4 à 6 ans tandis que les écoles privées accueillent ceux de trois à cinq ans.
- **Enseignement fondamental :** Ce palier de formation accueille officiellement les enfants de six ans. Ces enfants ne doivent pas nécessairement avoir suivi l'enseignement préscolaire. La durée de formation est de 9 ans. Après cette

formation, les enfants subissent un Concours national de certification et d'orientation donnant accès au post-fondamental.

- **Enseignement post-fondamental :** L'enseignement post-fondamental accueille les enfants qui terminent l'enseignement fondamental. La durée de formation varie de 3 à 4 ans selon les domaines de formation. A la fin de cette formation, les élèves sont soumis à un Examen d'Etat qui donne accès aux études supérieures et universitaires.
- **Enseignement des métiers et formation professionnelle** : Ce secteur comprend les Centres d'enseignement des métiers (CEM), de formation professionnelle et artisanale. La durée de formation varie de 2 à 3 ans. Les enfants qui évoluent dans ce secteur sont généralement les élèves qui échouent au Concours national d'orientation et de certification de la 9ème année.
- **Enseignement Supérieur** : Il est dispensé dans les universités (publique et privée), les instituts (public et privé) et les écoles (ENS, ENA). La durée de formation varie de 3 à 8 ans. Depuis l'année académique 2011-2012, l'enseignement supérieur au Burundi suit le système Baccalauréat-Maitrise-Doctorat (BMD).

### 1.3.2. Enseignement non formel

L'enseignement non formel porte sur l'alphabétisation. Il est organisé généralement pour les adultes analphabètes et pour les enfants non-scolarisés ou déscolarisés. La formation est assurée dans les Centres d'alphabétisation (CA) publics ou privés. L'Annexe 3 résume les parcours scolaires qu'un élève/apprenant burundais emprunte de l'école maternelle à l'université.

## 1.4. Situation de l'enseignement en commune Mutaho

D'après les données collectées relatives à l'année scolaire 2019-2020, l'enseignement en commune Mutaho se présente comme suit[2] :

- **Enseignement préscolaire :** les établissements préscolaires fonctionnelles sont au nombre de neuf dont 6 publics et 3 privés. Ces écoles accusent souvent un manque d'équipements adéquats et d'enseignants suffisants. L'effectif total d'enseignants est de 27 affectés dans 20 structures scolaires. Le ratio élève/enseignant est d'environ 31 élèves par enseignant tandis que le ratio élève/salle de classe est de 41.

[2] DCE-Mutaho, *Rapport annuel des activités scolaires 2019-2020*, Août 2020

- **Enseignement fondamental (1ère - 9ème Année) :** Les établissements d'enseignement fondamental disposent au total 250 salles de classe avec 16213 élèves. Le ratio élèves par salle de classe en commune Mutaho est de 65 élèves par classe alors que la norme de l'UNESCO est de 35 élèves par salle de classe (KAMURAGIYE & BUZINGO, 2019, p.105). Le taux d'abandon de 13,1% et le taux de réussite pour les écoles d'enseignement fondamental est de 66,9%.
- **Enseignement post-fondamental :** La commune compte dix écoles d'enseignement post-fondamental général et pédagogique fonctionnelles dont 1 est privée avec 49 salles de classe opérationnelles et 1274 élèves. Le ratio élèves par salle de classe est de 26 élèves par salle de classe alors que la norme de l'UNESCO est de 30 élèves par salle de classe (KAMURAGIYE & BUZINGO, 2019, p.105). Cependant, ces écoles restent insuffisantes. Le taux d'abandon est de 15,5% tandis que le taux de réussite pour ce palier d'éducation est de 60,1%.
- **Enseignement des métiers :** Le secteur de l'enseignement des métiers n'est pas très développé en commune Mutaho. Il y a un seul Centre d'enseignement des métiers situé sur la colline Gitongo.

En définitive, le contexte démographique du Burundi est caractérisé par une croissance importante de certains groupes de la population dont la population scolarisable. Cela engendre une pression qui pèse lourdement sur les ressources du pays. Ainsi, le système éducatif burundais et de la zone d'étude sont marqués par des redoublements et abandons, justifiant ainsi les taux de scolarisation et d'achèvement encore plus faibles. Le chapitre suivant porte sur la recension des écrits et sur la définition des concepts clefs.

# CHAPITRE II. CADRE THEORIQUE

Afin de bien mener à terme notre travail, nous nous sommes inspiré des théories démo-économiques ainsi que des déclarations et accords internationaux auxquels le Burundi a souscrit.

Il existe une littérature assez riche et variée sur le trio Education, Population et Développement. Plusieurs théories ont été formulées sur ces concepts, notamment en montrant les relations réciproques qu'ils entretiennent entre eux. Dans cette partie, nous retiendrons, d'une part, les théories sociodémographiques et économiques, la transition démographique, le dividende démographique et d'autre part, les conventions et accords internationaux faisant de l'éducation une priorité et un objectif commun pour toute l'humanité.

## 2.1. Théories démo-économiques et éducation

Les impacts liés à la croissance démographique incontrôlée ainsi que la pression que celle-ci exerce sur les ressources ont été largement traités et débattus dans plusieurs œuvres des différents chercheurs, plus particulièrement ceux du 20$^{ème}$ siècle.

Ce fut le cas de l'économiste américain Becker qui suggère, au début des années 1960, que les enfants ont une utilité et un prix, et que la demande d'un enfant devait être arbitré avec celle d'autres biens en fonction des revenus des ménages (Francis Gendreau, 1993). Becker fut à l'origine d'un modèle économique Quantité-Qualité permettant d'expliquer la corrélation négative entre la taille de la famille et le revenu du ménage. Pour ce faire, il affirme que la famille devrait déterminer le nombre de ses enfants en fonction des fonds alloués à leur investissement. Ainsi, disait-il, "*A family must determine not only how many children it has but also the amount spent on them*" (Becker, 1960).

Par la suite, divers autres scientifiques, notamment américains ont enrichi cette démarche de Becker par des études complémentaires aboutissant à des conclusions pertinentes.

C'est le cas de Blake (1989), Hanushek (1992) qui ont démontré que la taille de la famille influence négativement les résultats scolaires ainsi que le marché du travail ; mais aussi de Jacob Mincer qui proposa de tenir compte non seulement du nombre d'enfants, mais aussi de leur qualité, appréciée par leur niveau d'éducation (Gendreau, 1993).

Au-delà de cette approche purement macroéconomique, d'autres études ont été réalisées notamment dans les pays développés pour analyser l'impact de la taille de famille sur les niveaux de scolarisation et de santé.

Les résultats l'étude de la Commission sur la population dont les résultats de l'étude démontrent que la taille de la famille influence les niveaux de scolarisation, de santé et de nutrition: « ( …) *Les familles les plus nombreuses présentent généralement des niveaux moindres de scolarisation et de santé par enfant, ce qui s'explique probablement d'abord par le fait que, dans ces familles, les dépenses par enfant en matière de santé, d'éducation et de nutrition sont moins importantes* » (Veron, 1995 : 52).

Bref, nous retenons que la fécondité élevée engendre, dans un contexte d'une mortalité infantile maitrisée, un galop démographique important ce qui exerce, à court et long terme, une pression sur les services sociaux dont l'éducation, comme le fait remarquer le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki Moon, en ces termes : « *Les pays qui affichent un taux de fécondité élevé ont généralement des difficultés à assurer l'éducation des enfants, à fournir des soins de santé à toute la population et à offrir des possibilités d'emploi aux jeunes. La pénurie d'emplois en milieu rural peut pousser un grand nombre de jeunes à migrer vers des villes où les possibilités de travail sont déjà restreintes* » (UNFPA, 2018 : 23).

### 2.2. Théorie du dividende démographique et éducation

Le dividende démographique est donc l'ensemble des opportunités économiques que le pays obtient consécutivement à la baisse de la fécondité. Il intervient à deux degrés différents. Au premier degré, la diminution de la fécondité s'accompagne d'une augmentation relative des jeunes actifs, travailleurs et productifs. Cela augmente la production et l'épargne d'une part, mais aussi, diminue le taux de dépendance économique. Dans ce sens, on obtient le premier dividende démographique.

Au second degré, le dividende démographique intervient long temps après lorsque la longévité de la vie augmente suite à l'amélioration des conditions de vie. En effet, les personnes ayant bénéficié d'une longue espérance de vie et ayant travaillé longtemps peuvent épargner et investir dans les secteurs plus productifs, ce qui accroit les économies. C'est par-là que se produit le second dividende démographique.

Or, parmi les facteurs majeurs qui permettent de récolter les fruits du dividende démographique, il faut investir dans le développement du capital humain. Cela veut dire qu'il faut entre autres garantir une bonne santé aux gens et un enseignement de qualité car les secteurs de santé et de l'éducation sont les composantes fondamentales du développement du capital humain (Kamuragiye & Buzingo, 2019).

Dans son étude, Joseph-Pierre TIMNOU a constaté en 1991 qu'un certain niveau éducation est nécessaire pour comprendre les principes de la vaccination, de la réhydratation par voie orale, les précautions nécessaires pour l'allaitement au biberon, le sevrage, la circoncision, les implications néfastes de l'excision et pour assimiler les concepts de la planification familiale. D'où il est arrivé à la conclusion qu'une *« réduction des naissances diminue les charges en matière d'éducation, de santé, de loisirs etc. ; à moyen et à long terme, moins de demandes d'emplois, une main-d'œuvre mieux formée, une meilleure performance économique en somme*! (Livenais & Vaugelade, 1991 : 28).

En somme, nous notons que la réduction de la fécondité facilite l'accès à l'éducation et permet de bénéficier des investissements productifs.

### 2.3. Education, un droit et une priorité internationale

L'éducation fait partie intégrante des Droits de la personne humaine qui sont reconnus dans tous les pays du monde. Le premier paragraphe de l'Article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme stipule que « *Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite* » (Nations Unies, 1948). De 1948 à nos jours, bon nombre de conférences et autres activités ont été organisées notamment par les Nations Unies en vue de concrétiser les objectifs fixés en matière de l'éducation. Nous parlerons ici de quelques-unes.

En 1990, lors de la conférence internationale sur l'éducation pour tous (EPT) tenue à Jomtien en Thaïlande, il a été reconnu que : « *Plus de l00 millions d'enfants, dont au moins 60 millions de filles ,n'ont pas accès à l'enseignement primaire ; plus de 960 millions d'adultes, dont deux tiers de femmes , sont analphabètes ,et tous les pays , tant industrialisés qu'en développement ,connaissent un grave problème d'analphabétisme fonctionnel.[...] plus de l00 millions d'enfants et d'innombrables adultes n'achèvent pas le cycle éducatif de base*

*qu'ils ont entamé; des millions d'autres le poursuivent jusqu'à son terme sans acquérir le niveau de connaissances et de compétences indispensables »* (UNESCO, 1990). C'est ainsi que les pays du monde entier, y compris le Burundi, se sont engagés via la ratification au cadre d'action de ce sommet mondial, de prendre toutes les mesures nécessaires dans l'acheminement et l'atteinte des objectifs de l'éducation pour tous dans les meilleurs délais.

En outre, la décennie 1990-1999 a été marqué par la tenue de plusieurs sommets mondiaux en faveur de l'éducation. Nous citerons du moins la Conférence internationale sur l'environnement et le développement tenue à Rio de Janeiro en 1992, la Conférence internationale sur la population et le développement de Caire en 1994, la Conférence mondiale sur les besoins éducatifs spéciaux : accès et qualité (Déclaration de Salamanque) de 1994, le Sommet mondial pour le développement social de 1995, la Conférence internationale sur l'éducation des adultes (la Déclaration de Hambourg sur l'éducation des adultes) de 1997 et la Conférence internationale sur le travail des enfants de 1997.

Dans toutes ces conférences, l'éducation a toujours été reconnue comme un droit fondamental de l'homme et des engagements sérieux en matière d'éducation ont toujours ressorti de ces sommets.

En Avril 2000, le Sommet de Dakar fut une occasion d'évaluation des progrès accomplis en matière de l'éducation depuis la Déclaration de Jomtien, mais aussi, une opportunité de se fixer de nouveaux engagements qui devraient être réalisés avant 2015.

Le cadre d'action de Dakar fut la base solide dans la formulation des Objectifs du Millénaire pour le Développement, surtout en ce qui concerne l'OMD 2 (« Assurer l'éducation primaire pour tous ») et l'OMD 3 (« Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes »). Pour tout dire, les cibles 3 et 4 de la Déclaration du millénaire d'Août 2000, visaient d'assurer les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde en une échéance de 15 ans (UNICEF, 2007).

Lors de l'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des OMD quinze ans après la Déclaration du millénaire, on a constaté que la plupart de ces engagements n'avaient pas été atteints malgré des avancées incontournables. Pour l'Afrique, on a constaté que la plupart des pays avaient accompli des avancées significatives en ce qui concerne l'accès des enfants à l'école primaire. Néanmoins, avec un taux d'achèvement de 67% en 2015 dans l'enseignement primaire, l'Afrique était encore loin de pouvoir atteindre le taux

d'achèvement du cycle d'études primaires pour tous. Un autre constant est que l'Afrique, mise à part l'Afrique du Nord, enregistrait encore des taux d'alphabétisation les plus bas parmi les jeunes (UNECA, 2015).

Depuis 2015, les pays du monde entier se sont engagés sur les dix-sept Objectifs de développement durable (ODD) qui font partie du nouveau programme de développement post-2015, intitulé « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ».

Le quatrième de ces 17 ODD est strictement réservé à l'accès à une éducation de qualité : « *veiller à ce que tous aient accès à l'éducation et promouvoir des possibilités d'apprentissage de qualité dans des conditions équitables tout au long de la vie* ». Tous les programmes de développement doivent s'inspirer de ce programme planétaire.

### 2.4. Travaux empiriques

Plusieurs études portant sur les déterminants de l'éducation ont été réalisées dans les pays développés et dans les pays en développement (Marcoux, 1995 ; Wakam, 1998 ; Lefebvre, 2003 ; Koné, 2007 ; Coulidiati-Kielem, 2007 ; Mba Oyono, 2009 et Gazibo & Argoze, 2013, etc.). Certains déterminants ont été jugés importants par la plupart des chercheurs. Nous retiendrons à cet effet des facteurs d'ordre institutionnel, démographique, socio-culturel et économique. Dans le cas de notre étude, notre attention a été portée sur un certain nombre de variables que nous avons jugé pertinentes, au vu de nos objectifs et hypothèses de recherche.

#### 2.4.1. Facteurs institutionnels

Ces facteurs reposent particulièrement sur l'offre d'éducation que sur la demande scolaire. Du côté de l'offre scolaire, les institutions étatiques et privées mettent en place toutes les conditions nécessaires afin que celui qui désire étudier puisse jouir de son droit. Les déterminants institutionnels intègrent donc la politique de scolarisation qui fait fonctionner la machine scolaire. Citons notamment la mise en place des écoles, leurs équipements en enseignants et matériels scolaires adéquats, la capacité d'accueil des établissements scolaires, la qualité des enseignements dispensés, le nombre de salles de classe pour chaque établissement, etc.

Ainsi, les coûts de la scolarisation, la distance entre l'école et l'emplacement du ménage, la pénurie chronique du personnel enseignant, les attitudes des enseignants, les

perspectives d'emploi et les exemples de réussite, sont autant de facteurs institutionnels qui sont généralement associés à la demande de l'éducation (Mba Oyono, 2009).

Pour Gérard (2001), l'offre scolaire est le produit des politiques étatiques tandis que la demande d'éducation est le fait que les populations scolarisent leurs enfants ou pas. On voit que l'offre d'éducation concerne la disponibilité des infrastructures, des enseignants et des matériels scolaires qui sont bel et bien l'affaire des pouvoirs publics et privés, bref les institutions. En revanche, la demande scolaire dépend fortement des facteurs familiaux sociodémographiques et économiques, faisant objet du point suivant.

### 2.4.2. Facteurs socio-démographiques

Plusieurs études ont démontré que l'environnement familial présente des effets sur la scolarisation des enfants (Kobiané, 2001; Lloyd & Blanc, 1996 ; Marcoux, 1994 ; Pilon 1995 cités dans Mba Oyono, 2009).

Pour ces auteurs, la scolarisation des enfants est influencée par les variables socio-démographiques comme la taille de ménage, le statut matrimonial du chef de ménage, le sexe et l'âge du chef du ménage, la composition familiale, notamment.

Dans les lignes qui suivent, nous allons exposer la littérature existante sur les variables socio-démographiques que nous avons retenues dans le cas de notre recherche.

#### 2.4.2.1. Taille de ménage

Comme nous l'avons montré au premier point de ce chapitre, un certain nombre de chercheurs ont démontré qu'il existe une relation négative entre la taille des ménages et la scolarisation des enfants. Le premier de ces scientifiques fut Becker (1960) avec sa théorie économique selon laquelle le nombre d'enfants (quantité) exerce une corrélation négative sur l'investissement moyen par enfant (qualité). D'autres auteurs ont ainsi enrichi ce raisonnement à partir des études menées dans les pays développés (Blake, 1989 ; Hanushek, 1992) et pays sous-développés, notamment dans les pays du Sud-Est asiatique (Knodel *et al*., 1991 ; Sathar *et al.,* 1993 cité dans Mba Oyono, 2009 ) en démontrant qu'il existe une relation négative entre la taille de la famille et l'éducation moyenne des enfants.

Néanmoins, cette relation n'est pas le modèle pour tous les pays du monde. D'autres chercheurs ont trouvé des résultats contradictoires. C'est le cas notamment des études réalisées dans certains pays de l'Afrique subsaharienne qui ont prouvé que la taille des

ménages influence positivement la scolarisation des enfants (Gomes, 1984 au Kenya ; Marcoux, 1994 au Mali ; Odi, 1995 au Cameroun cité dans Mba Oyono, 2009).

De cette littérature, nous pouvons conclure que la taille de ménages, qu'elle soit considérée comme le nombre total des membres de ménages, ou bien, comme le nombre d'enfants vivant dans le ménage, présente une influence négative ou positive sur la scolarisation des enfants.

#### 2.4.2.2. Sexe du chef de ménage

Le sexe du chef du ménage est parmi les déterminants sociodémographiques de l'éducation des enfants qui a été mis en relief par bon nombre de chercheurs. En effet, des études De Vreyer, 1993 ; Marcoux, 1994 ; Pilon, 1995 et Clevenot *et al*., 1996, il ressort qu'en général, les enfants sont mieux scolarisés dans les ménages dont le chef est une femme. Ces études suggèrent que dans les ménages dirigés par des femmes, les enfants ont une grande propension d'accéder à l'école et d'y perdurer longtemps par rapport aux ménages dirigés par le chef de sexe masculin (Mba Oyono, 2009).

Et d'ailleurs, il semble que dans les sociétés africaines, comme le démontrent les travaux de Lloyd & Blanc (1995), les femmes chefs de ménages accordent une attention particulière à la prise en charge de leurs enfants, leur accordant ainsi une part importante du budget familial. D'où selon ces auteurs, la scolarisation des enfants est améliorée dans les ménages où le décideur principal c'est la femme.

#### 2.4.2.3. Age du chef de ménage

Comme l'a démontré Mba Oyono (2009), l'âge du chef de ménage est parmi les déterminants de la scolarisation des enfants. En effet, dans la vie courante, spécialement dans les sociétés africaines, l'âge fait partie des indicateurs sociaux ayant toujours été valorisés. Ainsi, dans une étude réalisée par Degan & Guezo (1986), à partir d'un échantillon de 120 ménages et 526 enfants d'âge scolaire au Benin, il en ressort que les jeunes adultes sont plus réticents à scolariser leurs enfants que les personnes plus âgées (Pilon & Yaro, 2001).

#### 2.4.2.4. Statut matrimonial de chef de ménage

La plupart des études qui ont tenté d'étudier la relation entre le statut matrimonial du chef de ménage ont révélé un lien entre les deux variables. Pour Pilon (1993), Marcoux (1994) et Odi (1995), la polygamie influence positivement la scolarisation des enfants. Ainsi,

selon Odi (1995), « la scolarisation des enfants serait meilleure dans les familles polygamiques que dans les ménages monogamiques ». Dans ce raisonnement, Pilon (2001) enrichit cette affirmation en disant que la polygamie diminue la demande de la main d'œuvre des enfants en Afrique et augmente dans ce sens les chances de la scolarisation des enfants (Pilon & Yaro, 2001).

Néanmoins, des études ayant abouti aux résultats contradictoires ne manquent pas. Dans certains cas, les chefs de ménage monogames scolarisent davantage les enfants que les polygames (Pilon, 1993 et Nganawara, 2016).

On voit donc que la situation matrimoniale présente une influence l'éducation des enfants, d'où on doit accorder un intérêt particulier à l'étude des relations entre ces deux variables.

### 2.4.3. Facteurs socio-culturels

Les facteurs socioculturels susceptibles d'influencer la scolarisation des enfants sont l'éducation du chef de ménage, sa religion et son milieu de résidence. Néanmoins, dans le cas de notre étude, nous retiendrons seulement l'éducation et la religion du chef de ménage car le milieu de résidence n'est pas pertinente dans la mesure ou notre zone de travail se trouve en milieu rural. Ce sont donc des valeurs sensibles pouvant influencer le choix de l'envoie et du maintien des enfants à l'école.

#### 2.4.3.1. Education du chef de ménage

Plusieurs auteurs ont tenté de démontrer les relations entre le niveau d'instruction du chef de ménage et la scolarisation des enfants à partir des études scientifiques. Pour le cas de notre recherche, nous retiendrons seulement les études menées par Marcoux (1994), Clevenot *et al*. (1996), Lloyd *et al.* (1996), Lloyd *et al*. (1999), Pilon & Yaro (2001) qui ont constaté que plus le niveau d'éducation du chef de ménage augmente, la scolarisation des enfants s'améliore et plus ils durent dans le système éducatif.

Une étude menée en Côte d'Ivoire par De Vreyer (1993) a démontré qu'une année d'éducation supplémentaire du chef de ménage se traduit normalement par une année d'éducation supplémentaire chez l'enfant.

Pour Odi (1995), son étude réalisée au Cameroun conclut que le niveau d'instruction du chef agit positivement sur la scolarisation des enfants tandis que l'étude de la sous-scolarisation féminine menée également au Cameroun à partir des données d'enquête

révèle que le niveau d'éducation des parents est un facteur négativement associé à la déperdition scolaire : « *plus les parents sont instruits, plus leurs filles ont tendance à demeurer plus longtemps à l'école* » (Pilon & Yaro, 2001 : 125).

Une étude comparative intitulée « Children's Schooling in Sub-Saharan Africa: The Role of Fathers, Mothers, and Others », réalisée par Lloyd & Blanc (1996) dans sept pays de l'Afrique subsaharienne (Cameroun, Kenya, Malawi, Namibie, Niger, Tanzanie et Zambie) a montré que « plus le niveau d'instruction du chef de ménage est élevé, mieux les enfants de 6-14 ans sont scolarisés et plus ceux d'entre eux (10-14 ans) qui ont été à l'école ont la chance d'achever leur quatrième année » ( Pilon & Yaro, 2001 : 130).

**2.4.3.2. Religion du chef de ménage**

Les enseignements et les pratiques religieuses peuvent influer sur la scolarisation des enfants, plus particulièrement celle des filles. La plupart des parents veulent transmettre leurs valeurs et leurs identités à leurs enfants. Or comme le dira Durand (2006), l'acceptation de l'école n'est pas forcément la même pour des populations d'appartenances religieuses différentes.

Selon le rapport d'une étude réalisée au Cameroun, il en ressort que « la place de choix occupée par l'école coranique dans la formation de l'enfant musulman affecterait négativement l'évolution de ce dernier dans le système scolaire » et « les Kirdis refoulés dans les massifs montagneux refusent d'envoyer leurs enfants à l'école dans les zones gérées par les musulmans » (Minpat, 1989 : 23, cité in Pilon & Yaro (2001). Plusieurs autres études ont montré que la religion influe sur la scolarisation des enfants (Yaro, 1994 ; Tape, 1996 et Trah ,1997).

D'où l'attention particulière accordée à la religion lorsqu'on veut étudier l'influence des facteurs socioculturels sur la scolarisation des enfants.

**2.4.3.3. Milieu de résidence**

Les inégalités dans la répartition des infrastructures scolaires sont fréquentes dans la plupart des pays du monde. Au sein d'un même pays, ces inégalités peuvent être entre les provinces, entre le milieu rural et urbain. Cette inégale répartition des infrastructures se traduit le plus souvent par une demande scolaire inégale en fonction des régions. Les conditions de vie du milieu rural ne sont pas très favorables à la scolarisation des enfants tout comme les centres urbains.

Bon nombre d'auteurs ont montré que le milieu de résidence présente des effets sur la scolarisation des enfants (Nganawara, 2005 ; Mba Oyono, 2009). C'est le cas d'une étude réalisée au Benin en 1998 sur les « Comportements des ménages en matière de scolarisation des enfants » qui arriva à la conclusion que les ménages ruraux sont plus réticents envers la scolarisation que les ménages urbains : Selon ces auteurs, 16% des chefs de ménage urbains de niveau d'instruction primaire n'envoient aucun enfant à l'école contre 35% pour les chefs de ménage ruraux de même niveau . Ainsi, ajoutent-ils, à niveau d'instruction équivalent, le milieu de résidence détermine le comportement des parents notamment en matière de la scolarisation de ses enfants (Pilon & Yaro, 2001 : 95).

Bref, le milieu de résidence est un facteur socioculturel qu'il faut tenir en compte lorsqu'on étudie les influences des déterminants socio-culturels de l'éducation. Néanmoins, étant donné que notre zone d'étude se localise dans le milieu rural, ce facteur « milieu de résidence » n'a pas été pris en compte.

### 2.4.4. Facteurs économiques : Activité principale du chef de ménage

Au niveau des ménages, les déterminants économiques de l'éducation reposent essentiellement sur trois principes : le capital humain, les modes production et l'activité socioprofessionnelle (Mba Oyono, 2009).

Les modes de production du ménage sont associées aux principales activités socioprofessionnelles exercées par les membres du ménage, source de leurs revenus. Dans les sociétés agropastorales, les enfants sont souvent appelés à donner leur contribution aux travaux domestiques ou champêtres, ce qui peut, dans certains cas, être source de leurs privations de la scolarité.

Pour le cas de notre recherche, une attention particulière est portée à l'activité principale du chef de ménage. Le lien entre l'activité du chef de ménage et la scolarisation des enfants n'est pas direct. Néanmoins, une étude menée au Benin a révélé que « *les cultivateurs sont relativement plus réticents à la scolarisation de leurs enfants : 31,6%, contre 56,3% pour les pêcheurs* » (Pilon &Yaro, 2001 : 89).

Dans cette perspective, Lachaud (2007) estime que le revenu du chef de ménage dépend fortement de l'activité qu'il exerce et que ce dernier permet aux ménages d'améliorer leurs conditions de vie, investir dans le capital humain de leurs enfants, notamment en termes d'éducation et de santé.

### 2.4.5. Hypothèse de recherche

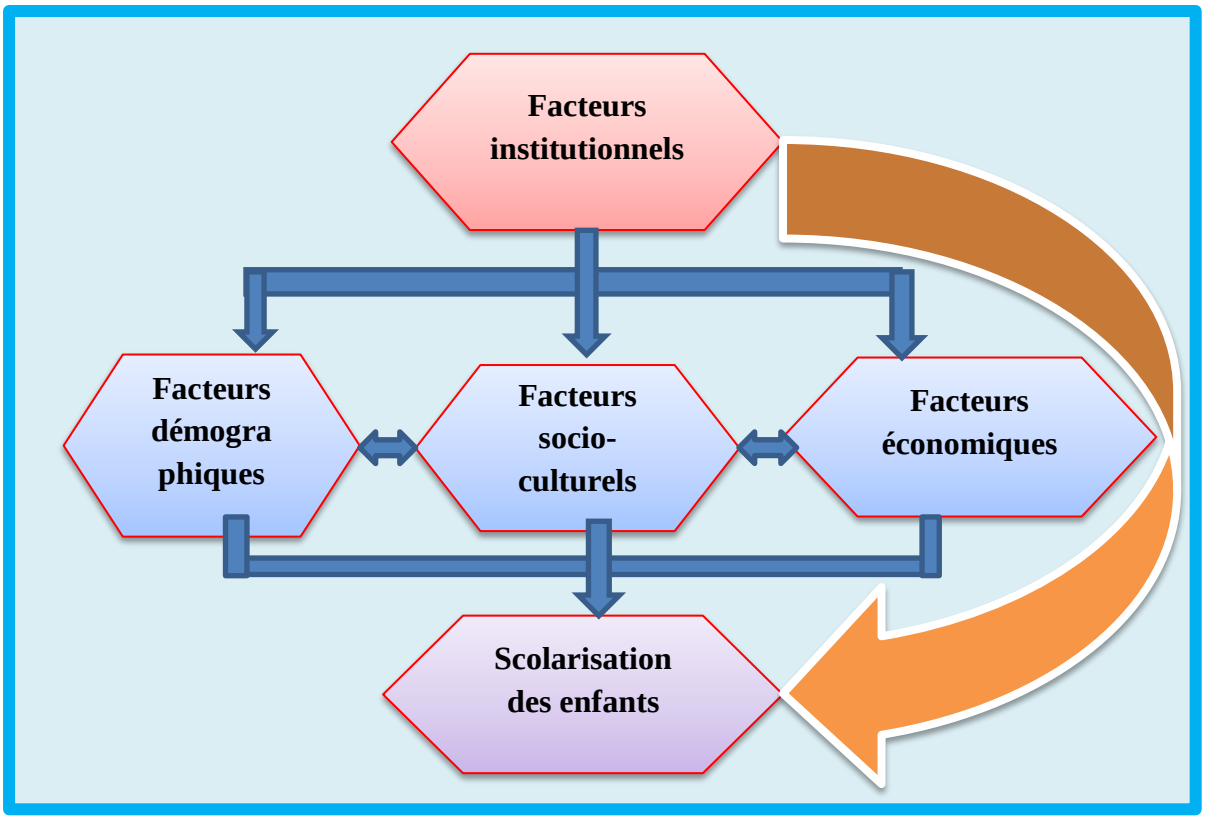
Dans le cadre de cette étude, nous formulons l'hypothèse suivante : La scolarisation des enfants en commune Mutaho est influencée par la taille des ménages et de ce fait, plus la famille est nombreuse, plus les chances que ses enfants accèdent à la scolarité sont moins élevées.

## 2.5. Cadre conceptuel

### 2.5.1. Schéma conceptuel

Le schéma conceptuel ci-dessous est le condensé de la littérature exposée dans les paragraphes précédents. Il servira en effet à produire un cadre d'analyse de notre recherche suivant les hypothèses qui la sous-tendent.

**Figure 2.1. Schéma conceptuel**




*Source* : Auteur

Le schéma ci-dessus inspiré de celui de Mba Oyono (2009) est, comme nous l'avons annoncé, un schéma conceptuel que nous proposons pour étudier l'incidence de la taille des ménages sur la scolarisation des enfants en milieu rural burundais.

Les déterminants de l'éducation scolaire se répartissent en quatre catégories. En premier lieu, les déterminants institutionnels qui exercent leur influence non seulement sur la scolarisation,

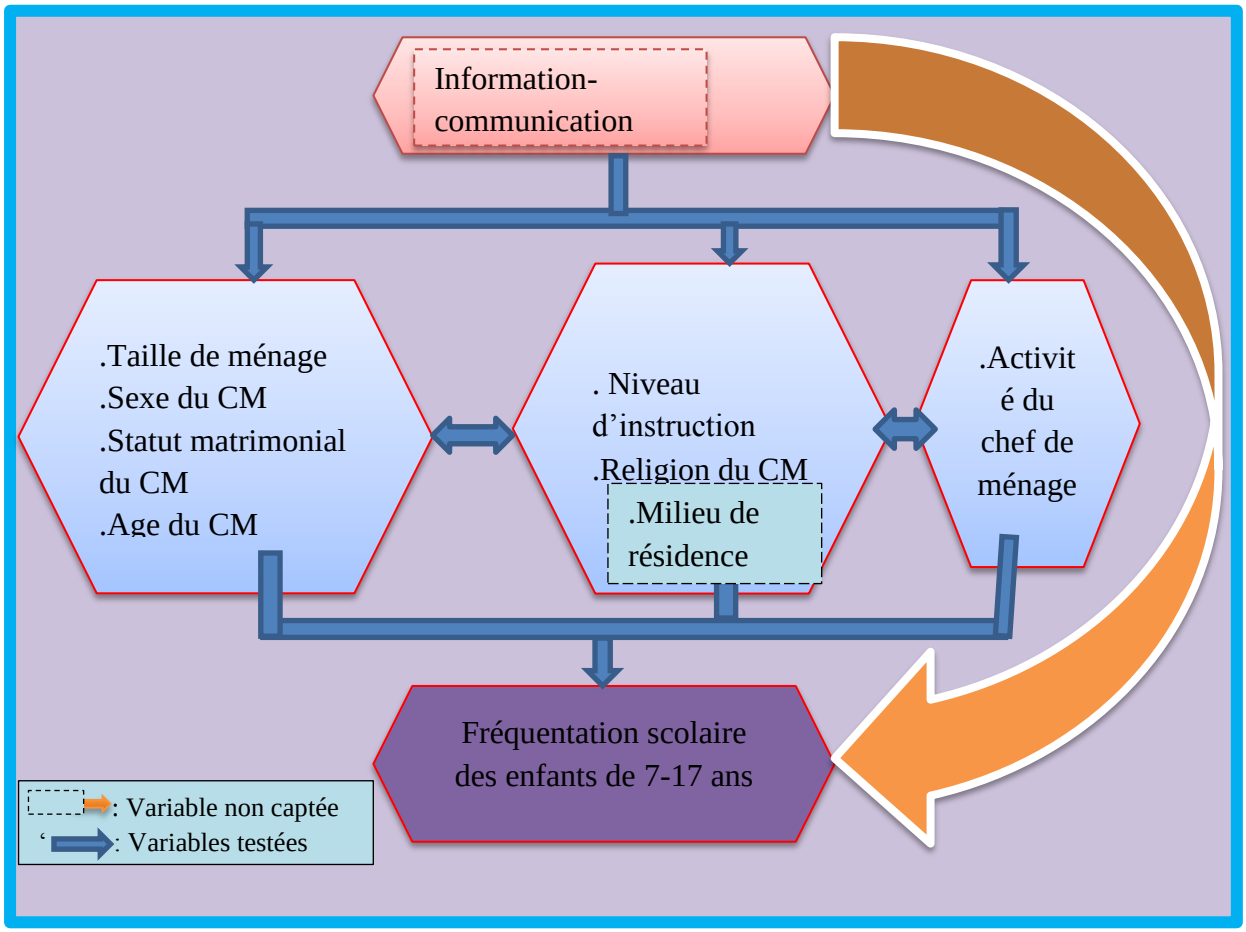
mais aussi en passant sur les autres déterminants d'ordre démographique, socio-culturel et économique. Ainsi, ces trois derniers types de facteurs interagissent entre eux et influencent aussi la scolarisation.

Une attention particulière est tournée vers les facteurs démographiques (taille de ménage, sexe du chef de ménage, statut matrimonial du chef de ménage et de son âge), les facteurs socio-culturels (milieu de résidence, niveau d'instruction et religion du chef de ménage) et les facteurs économiques (activité du chef de ménage). C'est l'ensemble de tous ces facteurs que nous estimons être déterminants de la fréquentation scolaire des enfants dans le milieu rural burundais.

### 2.5.2. Cadre d'analyse

En fonction des objectifs poursuivis et des hypothèses de notre recherche, le modèle d'analyse proposé pour bien tester nos hypothèses est présenté synthétiquement sur la figure 2.2.

**Figure 2.2. Schéma d'analyse**




*Source* : Auteur

### 2.5.3. Définition des concepts-clés

- **Le Ménage :** Il est défini de plusieurs manières selon les auteurs et le type de recherche effectué. Pour le cas de notre étude, le ménage est défini comme une personne ou un groupe de personnes apparentées ou non qui vivent ensemble dans le même logement, qui reconnaît un adulte, femme ou homme, comme chef de ménage, qui partagent les mêmes arrangements ménagers et qui sont considérés comme une seule unité (ISTEEBU, 2017).
- **La taille de ménage :** C'est le nombre total d'individus vivant dans un même ménage.
- **La population scolarisable :** C'est la population dont l'âge se situe dans les tranches d'âges officiels de fréquentation à un cycle d'enseignement donné.
  - ✓ Pour le cas de notre recherche, la population scolarisable (enfants d'âge scolaire) désigne toute personne âgée de sept à dix-sept ans, c'est-à-dire les enfants qui sont théoriquement admissibles à l'enseignement fondamental jusqu'à la fin de l'école post-fondamentale. Cette population est utilisée comme dénominateur quand il s'agit des calculs des taux de scolarisation.
  - ✓ Pour le Burundi, la population scolarisable désigne l'effectif des personnes dont l'âge varie de la borne inférieure, à la borne supérieure de l'intervalle d'âges légalement reconnu pour un cycle d'enseignement moderne (primaire, secondaire et supérieur) considéré. Au Burundi, la tranche d'âge 7-12 ans est celle que l'on a retenu pour l'enseignement primaire, 13-16 ans pour le secondaire (1è cycle), 17-19 ans pour le cycle secondaire (2è cycle) et 20-26 ans pour le supérieur. En réalité, ces intervalles ne prennent pas souvent en compte le nombre d'années officiellement reconnu par le système éducatif pour le redoublement dans un cycle donné (1-2 ans selon le pays et le cycle) (BCR, 2011).
- **La Population scolarisée :** Elle désigne toute la population qui fréquente effectivement l'école quel que soit l'âge et le cycle d'enseignement. Elle permet de calculer le taux brut et le taux net (en prenant en compte l'âge) de scolarisation pour un cycle spécifique (BCR, 2011).
- **La fréquentation scolaire** : C'est le fait que la population scolarisable fréquente un établissement de formation scolaire publique ou privée.
- **La durée attendue de scolarisation :** Elle désigne le nombre moyen d'années de scolarisation qu'un enfant d'âge scolaire espère rester à l'école si les tendances de scolarisation dominantes, par âge, demeurent inchangées tout au long de sa vie (UNDP, 2018)**.**

- **Durée moyenne de scolarisation :** Elle désigne le nombre moyen d'années de scolarisation des personnes de 25 ans et plus, calculé à partir du nombre d'années pour chaque niveau d'éducation (UNDP, 2018)**.**

Bref, l'éducation fait partie des piliers du développement du capital humain, facteur de développement économique durable, de l'amélioration du bien-être social et de l'égalité des sexes. Plusieurs recherches ont essayé d'étudier les étiologies et les déterminants associés à la scolarisation des enfants. Ces déterminants sont d'ordre institutionnel, démographique, socio-culturel et économique. Les études de ce genre ont été réalisées aussi dans les pays développés que dans les pays sous-développés. Dans les paragraphes de ce chapitre, nous avons voulu parcourir la littérature existence à ce sujet afin d'orienter notre étude, mais dans contexte burundais. Le chapitre suivant est axée sur la méthodologie suivie dans la réalisation de ce travail.

# CHAPITRE III. APPROCHE METHODOLOGIQUE

Rappelons que ce travail de recherche vise à montrer l'influence de la taille des ménages sur la scolarisation des enfants. Ainsi, cette étude est essentiellement basée sur les données résultant d'une enquête menée auprès des ménages choisis en Commune Mutaho. Ce chapitre présente l'approche méthodologique utilisée.

## 3.1. Approche méthodologique

Afin de bien vérifier nos hypothèses et d'arriver à nos objectifs, nous avons effectué une collecte des données quantitatives et une revue documentaire.

Le choix de cette démarche quantitative, aux dépens de la démarche qualitative, est motivé par le fait que la démarche quantitative permet de mieux tester des hypothèses et de mesurer avec exactitude les variables utilisées grâce à l'utilisation d'un Questionnaire standardisé et au traitement statistique des informations collectées sur terrain (Giordino & Jolibert, 2016).

En outre, nous avons estimé que cette approche est la mieux indiquée pour valider les résultats dans la mesure où elle permet de choisir un échantillon le plus représentatif possible de la population cible. Elle permet de décrire et expliquer les phénomènes au moyen d'indicateurs précis appliqués à un échantillon représentatif, donnant ainsi une possibilité de généralisation des résultats pour la population totale de la zone d'étude.

## 3.2. Population cible de l'étude

Notre population cible est constituée des enfants vivant dans les ménages de la Commune Mutaho, ayant l'âge de fréquentation scolaire. Ce sont les enfants ayant un âge compris entre 7 et 17 ans. Le choix de cette tranche d'âge suit l'organisation du système éducatif burundais qui fixe officiellement l'âge d'admission à la première année de l'école fondamentale à six ans (BPSEFTP, 2019). La durée de formation à l'école fondamentale étant de neuf ans et que celle du post-fondamental varie de trois à quatre ans, on comprend donc que la sortie de l'école secondaire est à 18 ans, d'où le choix des enfants de 7-17 ans.

## 3.3. Calcul de la taille de l'échantillon

Notre travail étudie la relation existant entre la taille des ménages et l'accès à l'éducation. Nous sommes convaincus que notre phénomène doit s'observer sans doute dans le Ménage. Pour ce faire, nous avons décidé d'enquêter dans les ménages.

Le nombre total des ménages des 18 collines de la Commune MUTAHO s'élève à 18 449 ménages selon l'administration communale (Rapport de l'état-civil, 2019). Le nombre

des ménages sur chaque sous-colline de notre commune se trouve en annexe et a constitué la base de sondage pour notre travail.

Pour déterminer la taille l'échantillon, nous avons fait recours à la formule souvent utilisée pour déterminer un échantillon dans les méthodes quantitatives. Nous avons choisi cette formule pour la raison qu'elle respecte les principes d'Echantillonnage aléatoire simple qui donne à chaque ménage de notre Commune une chance égale d'être inclus à l'intérieur de l'échantillon[3].

Selon S. GUMUCIO (2011), cette formule est libérée ainsi :

$$\mathbf{n} = \frac{\mathbf{Z^2 * (p) * (1-p)}}{\mathbf{c^2}}$$

Avec : **n** = Taille de l'échantillon ;

**Z** = Valeur correspondant à un niveau de confiance donné (1,96 pour un niveau de confiance de 95 %, valeur généralement utilisée en sciences sociales) ;

**p** = Pourcentage de l'indicateur principal (89,4% valeur correspondant au Taux Net de Scolarisation en Province Gitega) ;

**c** = Erreur standard, exprimée en décimales (0.05 pour le Taux de non réponse de 50%)

Néanmoins, pour que cette formule soit valable dans notre zone de travail, nous avons été obligés de tenir compte de l'effet de sondage. Sachant que l'effet de sondage n'était pas disponible pour la Commune Mutaho, nous avons tenu en considération celui de la Province Gitega qui est égal à 1,4 selon les données de l'EDSB-III-2016/2017.

En remplaçant par les chiffres dans la formule ci-dessus, nous obtenons donc :

$$N = \frac{1{,}96^2 . 0{,}894 . (1-0{,}894) . 1{,}4 . 1/0{,}95}{0{,}05^2} = 215$$

Nous avons donc fait notre enquête dans 215 ménages.

[3] https://www150.statcan.gc.ca/n1/edu/power-pouvoir/ch13/prob/5214899-fra.htm

### 3.4. Détermination des sous-collines concernées par l'Enquête

La détermination des sous-collines faisant partie de notre échantillon a été faite par tirage aléatoire systématique. D'abord, toutes les sous-collines de notre commune ont été listées suivant un ordre alphabétique. Par la suite, nous avons procédé au cumul de tous les ménages de la commune. Ainsi, 10 sous-collines ont été tirées parmi les cinquante-cinq. Après la sélection des éléments constitutifs de l'échantillon, nous avons procédé au Calcul des ménages pour chaque Sous-colline de l'échantillon proportionnellement au poids qu'elle représente en termes des ménages qui s'y trouvent (tableau 3.1).

**Tableau 3.1. Taille et couverture de l'échantillon (Nombre de ménages par Sous-Colline de l'Echantillon)**

| Numéro | Collines | Sous – collines | Ménages/ Sous-colline | Echantillon-ménage |
|---|---|---|---|---|
| 1 | Masango | Gaheza | 215 | 13 |
| 2 | Gerangabo | Gerangabo | 377 | 22 |
| 3 | Mutaho | Hayiro | 500 | 30 |
| 4 | Nzove | Kibungere | 241 | 14 |
| 5 | Rurengera | Mibazi | 530 | 31 |
| 6 | Muririmbo | Muririmbo | 606 | 36 |
| 7 | Bigera | Ncaramba | 334 | 20 |
| 8 | Ngoma | Nyakabungo | 158 | 9 |
| 9 | Bigera | Nyarubuye | 334 | 20 |
| 10 | Bigera | Rukorobwa | 333 | 20 |
| Total | 8 | 10 | 3628 | 215 |
| N | 18 | 55 | 18449 | 3628 |

*Source* : Auteur

Bref, notre travail de terrain a couvert au total 215 ménages qui ont été choisis sur 10 Sous-Collines réparties dans 8 Collines de recensement de la Commune Mutaho.

### 3.5. Outils de collecte de données et méthodes d'analyse

#### 3.5.1. Questionnaire

Dans le cadre de la collecte de données auprès des ménages, nous avons élaboré un Questionnaire-Ménage qui comprend trois sections formées de 31 questions (Voir Annexe 1). La première section portant sur l'identification du ménage comporte neuf questions. La deuxième section comprend huit questions relatives aux caractéristiques sociodémographiques des membres de ménage.

Enfin, la dernière section traite la perception des déterminants des niveaux d'éducation dans les ménages enquêtés. Cette partie comprend 14 questions. Elle permet de saisir les opinions des enquêtés sur l'accès à l'éducation, de recueillir les principales causes

d'abandon et de donner aux répondants la possibilité de proposer de suggestions visant l'amélioration de l'enseignement et la rétention des enfants à l'école.

### 3.5.2. Déroulement de collecte de données

La Collecte se faisait par questionnaire (Photographie 3.1) et l'entretien durait en moyenne 15 minutes.

**Photographie 3.1. Enquête auprès des ménages sur la Colline Mutaho, Sous-Colline Hayiro**



*Source* : Auteur, prise de vue Jeudi le 27 Août 2020

### 3.5.3. Dépouillement, saisie des données et méthodes statistiques d'analyse

Après la collecte des données sur terrain, l'étape suivante fut le dépouillement. Chaque modalité de réponse donnée a eu un code. Il s'agit en effet d'une phase de préparation des données car selon Angers (1996), elle est cruciale et ne doit pas être négligée d'autant plus qu'elle facilite les analyses et l'interprétation correcte des données. Par la suite, les données ont été saisies du premier au dernier questionnaire (le 215ieme questionnaire) dans le logiciel CSPro.

Dans notre recherche, nous avons donc privilégié l'analyse descriptive bivariée. Après le croisement des variables indépendantes $\mathbf{X}_i$ à la variable dépendante $\mathbf{Y}_j$ (fréquentation scolaire) à l'aide du logiciel IBM SPSS Statistics V.25.0, nous avons procédé au calcul statistique du khi-carré afin de tester l'existence d'une relation entre les variables

explicatives et la variable dépendante, mais aussi de la significativité de cette relation de ces variables au niveau de confiance de 95%.

C'est ainsi que nous avons fait recours aux valeurs de la statistique V de Cramer qui permet de juger de l'intensité de la relation entre les deux variables étudiées. Le principe est que dans le tableau de contingence, les valeurs de cette statistique V de Cramer varie de 0 à 1. Lorsque sa valeur est proche de 1, cela signifie que la liaison est très forte. En revanche, lorsque sa valeur est proche de 0, on en déduit directement que la liaison est faible.

Bref, ce chapitre vient de montrer les perspectives méthodologiques poursuivies depuis la phase de l'identification de la population cible à l'analyse des résultats. Il a mis en exergue les outils statistiques de collecte de données, les techniques d'analyse utilisées ainsi que les méthodes de la validation des résultats. Le chapitre suivant se focalise sur la présentation et l'analyse les résultats.

# CHAPITRE IV. RESULTATS ET ANALYSES

Le présent chapitre porte sur la présentation et l'analyse des résultats de notre recherche. Il s'agit donc d'exposer les données résultant d'une enquête menée auprès de 215 ménages choisis sur 10 sous-collines, réparties sur deux zones de la Commune Mutaho et d'étudier la relation entre la taille des ménages et l'accès à l'enseignement.

La variable dépendante dans cette analyse est la scolarisation qui est mesurée par la « fréquentation scolaire ». Les variables indépendantes sont de trois types. Il s'agit des variables démographiques, socio-culturelles et économiques (taille de ménage, sexe du chef de ménage, statut matrimonial du chef de ménage, âge du chef de ménage, religion du chef de ménage, éducation du chef de ménage et activité principale de chef de ménage).

Ce chapitre comprend quatre parties. La première partie porte sur la présentation de la variable dépendante et montre la fréquentation scolaire dans la zone d'étude. La deuxième partie présente les résultats obtenus sur les variables indépendantes pertinentes qui étaient posées dans la première section du questionnaire. La troisième et la dernière partie présentent les résultats issus respectivement de la 2ème et de la 3ème section du questionnaire.

Dans le souci de bien mener nos analyses et d'arriver convenablement à nos objectifs, nous avons produit des tableaux illustratifs avec le logiciel SPSS. Ces tableaux sont la source des graphiques qui ont été utilisés pour illustrer certaines situations de notre recherche.

## 4.1. Présentation de la variable dépendante

Le phénomène étudié dans notre recherche est la scolarisation des enfants d'âges scolaires. Il s'agit de tous les enfants vivant dans les ménages de la zone d'étude, ayant l'âge compris entre 7 à 17 ans. Dans le cas de notre étude, ce phénomène est mesuré par la fréquentation scolaire qui correspond à notre variable dépendante.

### 4.1.1. Population scolarisable

Les résultats révèlent qu'au total, notre enquête a couvert une population globale de 1233 personnes, réparties dans 215 ménages. La taille moyenne des personnes vivant dans le ménage est de 5,73, soit environ 6 personnes par ménage. Le nombre des membres du ménage varie de 3 à 10 individus (tableau 4.4).

**Tableau 4.1. Population totale couverte par l'enquête**

| Ménages | Nombre total des membres des ménages enquêtés | Minimum | Maximum | Moyenne | Ecart-type |
|---|---|---|---|---|---|
| 215 | 1233 | 3 | 10 | 5.73 | 1.877 |

*Source* : Auteur

Une analyse de nos résultats a montré qu'en milieu rural burundais, particulièrement dans notre zone d'étude (Commune Mutaho), l'école maternelle n'est pas vulgarisée et le début de l'école c'est normalement à 7 ans. De plus, les écoles maternelles, là où elles sont disponibles, restent gérées de façon informelle. Les enfants de 3 à 6 ans là où ils trouvent un enseignement n'ont pas généralement d'enseignants payés par l'Etat ; ce sont généralement les parents qui contribuent.

D'où nous optons, pour le cas de notre étude, d'identifier tous les ménages dont les jeunes enfants n'ont pas encore atteint 7 ans afin de porter nos analyses aux seuls ménages ayant au moins un enfant admis à l'école fondamentale et post-fondamentale, c'est-à-dire, ceux de 7 à 17 ans. Il en ressort finalement que 35 sur 215 ménages enquêtés, soit 16,3%, n'avaient aucun enfant de 7 à 17 ans à la date de l'enquête. Ces 35 ménages ne seront pas pris en compte dans nos analyses pour ne pas biaiser les résultats.

Notre étude a recensé au total 703 enfants âgés de 7-17 ans reparties dans les 180 ménages ayant les enfants d'âge requis (7 à 17 ans). Cela nous donne un effectif moyen de 3,9, soit environ 4 enfants en moyenne ayant un âge compris entre 7 et 17 ans par ménage. Le nombre d'enfants varie entre un et huit enfants par ménage.

Il en ressort que la population enquêtée est majoritairement jeune car, déjà, les 703 enfants rencontrés dans les ménages retenus pour nos analyses représentent 57,01% de la population totale des ménages enquêtés (tableau 4.2). Comme nous l'avons vu dans les paragraphes précédents, la population totale des ménages interviewés s'élève à 1233 habitants.

**Tableau 4.2. Répartition des ménages selon le nombre d'enfants de 7 à 17 ans**

| Nombre d'enfants | Nombre de ménages | | |
|---|---|---|---|
| | Effectif | Pourcentage | Pourcentage cumulé |
| 1 enfant | 16 | 8.9 | 8.9 |
| 2 enfants | 25 | 13.9 | 22.8 |
| 3 enfants | 35 | 19.4 | 42.2 |
| 4 enfants | 40 | 22.2 | 64.4 |
| 5 enfants | 33 | 18.3 | 82.8 |
| 6 enfants | 16 | 8.9 | 91.7 |
| 7 enfants | 9 | 5 | 96.7 |
| 8 enfants | 6 | 3.3 | 100 |
| Total | 180 | 100 | |

*Source* : Auteur

### 4.1.2. Fréquentation scolaire

Les résultats du tableau 4.3 montrent que les enfants vivant dans 63,3% des ménages, soit 114 ménages sur 180, fréquentaient l'école au moment de l'enquête tandis que 37,7% des ménages avaient au moins un enfant qui ne fréquentait pas l'école.

**Tableau 4.3. Répartition des ménages selon la fréquentation scolaire des enfants de 7-17 ans**

| | | Nombre de ménages | | |
|---|---|---|---|---|
| | | Effectif | Pourcentage | Pourcentage cumulé |
| Fréquentation scolaire des enfants de 7 à 17 ans | Fréquente l'école | 114 | 63.3 | 63.3 |
| | Ne fréquente pas | 66 | 36.7 | 100.0 |
| | Total | 180 | 100.0 | |

*Source* : Auteur

## 4.2. Fréquentation scolaire selon les caractéristiques d'identification du ménage

Il est indispensable de signaler que la première partie du questionnaire portait essentiellement sur l'identification du ménage. Dans cette section, nous avons donc retenu une seule variable indépendante pour faire nos analyses. Il s'agit de la taille de ménage.

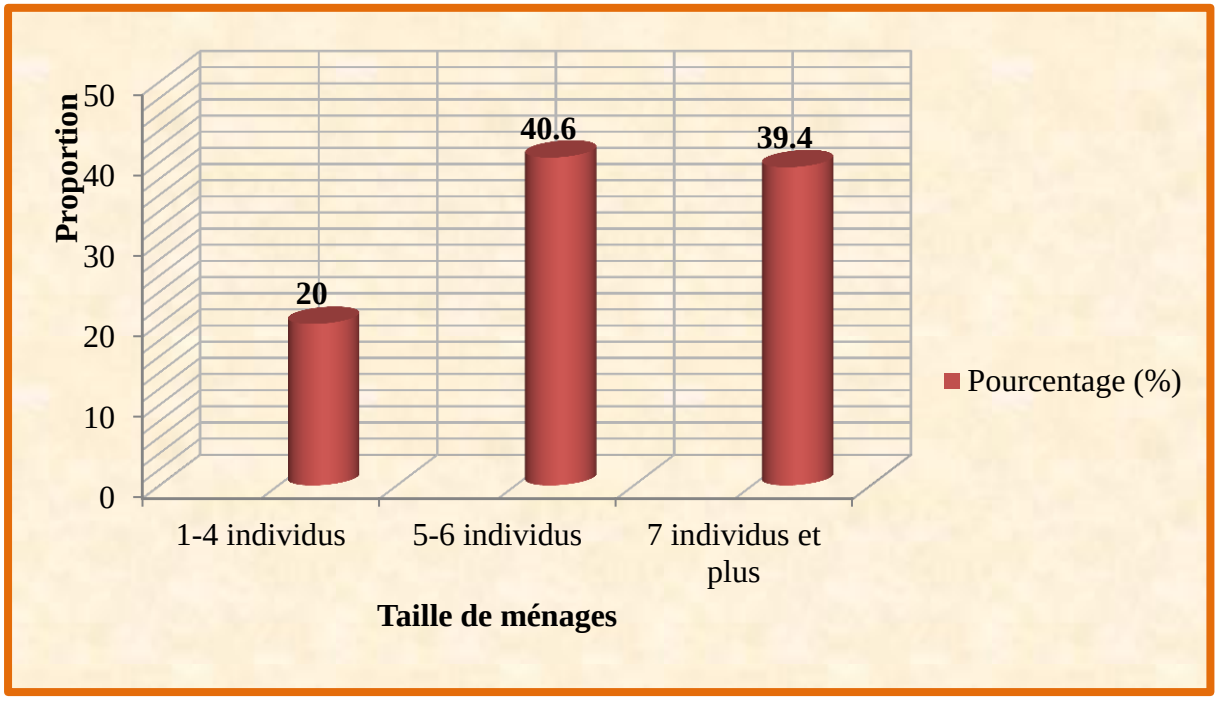
### 4.2.1. Taille de ménage et fréquentation scolaire

Pendant le recueil des données sur terrain, nous avons posé aux chefs de ménages la question de savoir le nombre total des membres du ménage, y compris le chef de ménage. Cette variable avait pour objectif de nous montrer si réellement le nombre de personnes vivant dans le ménage pouvait avoir des effets sur la scolarité des enfants.

A la lecture du graphique 4.1, nous voyons que les ménages ont été répartis en trois grandes catégories selon le nombre des personnes qui vivent sous leur toit. Cependant, remarquons que 20,0% des ménages enquêtés ayant au moins un enfant de 7 à 17 ans hébergent moins de 4 personnes tandis que 40,6% des ménages sont habités par une population qui varie de 5 à 6 individus. La dernière catégorie dans laquelle la population dépasse sept personnes par ménage représente 39,4% de l'ensemble des ménages dont les enfants sont âgés de 7 à 17 ans.

Dans cette perspective, nous avons donc établi trois ensembles de ménages autour de taille moyenne de la commune. Il s'agit de *Petite taille* (ménage de moins de 4 individus), *Taille moyenne* (ménage de 5 à 6 individus) et *Grande taille* regroupant les ménages de 7 personnes et plus.

**Graphique 4.1. Répartition des ménages selon leur taille**




*Source* : Auteur

S'agissant de la relation entre la taille des ménages et la fréquentation scolaire des enfants scolarisables au fondamental et post-fondamental, le tableau 4.4 nous en présente les résultats. A propos des ménages dont les enfants de 7-17 ans ne fréquentent pas l'école, nous constatons que les taux se succèdent comme suit, du plus élevé au plus petit : 43.2% des ménages sont dans la catégorie de grande taille, 33.9% des ménages se situent dans la catégorie de taille moyenne tandis que 23.3% des ménages se retrouvent dans la catégorie de petite taille.

**Tableau 4.4. Fréquentation scolaire selon la taille de ménage**

| | | | Fréquentation scolaire | | Total |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | Fréquente l'école | Ne fréquente pas | |
| Taille de ménages | 1-4 individus | Effectifs | 23 | 7 | 30 |
| | | % | 76.7 | 23.3 | 100.0 |
| | 5-6 individus | Effectifs | 41 | 21 | 62 |
| | | % | 66.1 | 33.9 | 100.0 |
| | 7 individus et plus | Effectifs | 50 | 38 | 88 |
| | | % | 56.8 | 43.2 | 100.0 |
| Total | | Effectifs | 114 | 66 | 180 |
| | | % | 63.3 | 36.7 | 100.0 |

*Source* : Auteur

Le test du Khi-Carré a été effectué afin d'analyser la nature de la relation existante entre les deux variables. Cette opération montre que la variable indépendante « *taille des ménages* » et la variable dépendante « *fréquentation scolaire* » ne sont pas indépendantes au seuil critique de 5%. Elles sont fortement liées. L'intensité de cette liaison est indiquée par le V de Cramer qui est de 0,312. Plus la taille de ménages est petite, plus la fréquentation scolaire est élevée. En d'autres termes, plus la taille de ménages augmente, plus la probabilité de fréquentation scolaire pour les enfants de 7 à 17 ans diminue.

Ces résultats s'apparentent à ceux de Blake (1989), Hanushek (1992), Knodel *et al.* (1991), Sathar *et al.* (1993) qui avaient démontré dans leurs recherches qu'il existe une relation négative entre la taille de la famille et l'éducation moyenne des enfants.

### 4.3. Fréquentation scolaire selon les caractéristiques socio-démographiques des membres du ménage

Dans les paragraphes qui suivent, nous allons analyser les rapports existant entre la fréquentation scolaire et les caractéristiques socio-démographiques du chef de ménage. Les variables indépendantes retenues pour analyser cette relation sont le sexe du chef du ménage, le statut matrimonial du chef de ménage, l'âge du chef de ménage, la religion du chef de ménage, l'éducation du chef de ménage et l'activité principale du chef de ménage.

#### 4.3.1. Sexe du chef du ménage et la fréquentation scolaire

Au terme de ce travail, nous constatons que parmi les 215 ménages enquêtés, 91,2% sont dirigés par des hommes contre 8,8% des ménages dirigés par un chef de sexe féminin.

Ces données diffèrent avec les résultats de l'EDSB-III (2016-2017, p.14) qui indiquaient qu'en 2017, 71% des ménages étaient dirigés par des hommes contre 29% qui

avaient à la tête une femme. La part des ménages dirigés par des femmes s'élève à 8,8% seulement. Ces résultats affectent également sans doute la fréquentation scolaire.

En ce qui concerne les variations de la fréquentation scolaire selon le sexe du chef de ménage, nous constatons que 36,2% des ménages dont les enfants de 7-17 ans ne fréquentent pas l'école sont dirigés par les chefs de ménage de sexe masculin tandis que dans les ménages dirigés par une femme, 41,2% ne scolarisent pas leurs enfants (tableau 4.5).

**Tableau 4.5. Fréquentation scolaire selon le sexe du chef de ménage**

| | | | Fréquentation scolaire | | Total |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | fréquente l'école | Ne fréquente pas | |
| Sexe | Masculin | Effectif | 104 | 59 | 163 |
| | | % | 63.8 | 36.2 | 100.0 |
| | Féminin | Effectif | 10 | 7 | 17 |
| | | % | 58.8 | 41.2 | 100.0 |
| Total | | Effectif | 114 | 66 | 180 |
| | | % | 63.3 | 36.7 | 100.0 |

*Source* : Auteur

Cependant, le calcul du test de khi-deux de Pearson montre qu'au niveau de confiance de 95%, nous ne pouvons en aucun cas prétendre rejeter l'hypothèse nulle ($H_0$) qui est celle d'indépendance. Pour ce faire, nous admettons que le sexe du chef de ménage n'influence pas la fréquentation scolaire des enfants dans notre zone d'étude. Le comportement en matière de scolarisation est identique dans tous les ménages, qu'ils soient dirigés par un homme ou en femme.

Ce résultat obtenu s'oppose carrément aux résultats des autres études qui avaient démontré plutôt l'existence d'une relation entre le sexe de chef de ménage et la scolarisation des enfants et que les enfants sont mieux scolarisés dans les ménages dont le chef est une femme (De Vreyer, 1993 ; Marcoux, 1994 ; Pilon, 1995 et Clevenot *et al.*, 1996 cité dans Mba Oyono, 2009 et Nganawara, 2016).

### 4.3.2. Statut matrimonial du chef de ménage et la fréquentation scolaire

Les résultats de cette étude montrent que 89,3% des chefs de ménages enquêtés étaient mariés ou en union libre, 7,9% étaient veufs ou veuves alors que 2,8% étaient séparés ou divorcés.

Ainsi, le tableau 4.6 montre que les taux de fréquentation scolaire varient selon le statut du chef de ménages : 35.8% des ménages dirigés par les chefs de ménages mariés ou en

union libre ne scolarisent pas leurs enfants contre 40.0% des ménages dirigés par les chefs de ménages veufs/veuves et 50,0% pour les ménages dirigés par les chefs divorcés ou séparés.

Cependant, le test de khi-carré révèle que la relation entre le statut matrimonial et la fréquentation scolaire est beaucoup trop moins significative au seuil de 5% dans les ménages ayant au moins un enfant d'âge compris entre 7 et 17 ans. D'où nous admettons l'inexistence de relation significative pour nos deux variables au seuil de 5%.

**Tableau 4.6. Fréquentation scolaire selon le statut matrimonial du chef de ménage**

| | | | Fréquentation scolaire | | Total |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | fréquente l'école | Ne fréquente pas | |
| Statut matrimonial du CM | Marié / Union libre | Effectif | 102 | 57 | 159 |
| | | % | 64.2 | 35.8 | 100.0 |
| | Veuf/ Veuve | Effectif | 9 | 6 | 15 |
| | | % | 60.0 | 40.0 | 100.0 |
| | Divorcé/ Séparé | Effectif | 3 | 3 | 6 |
| | | % | 50.0 | 50.0 | 100.0 |
| | Total | Effectif | 114 | 66 | 180 |
| | | % | 63.3 | 36.7 | 100.0 |

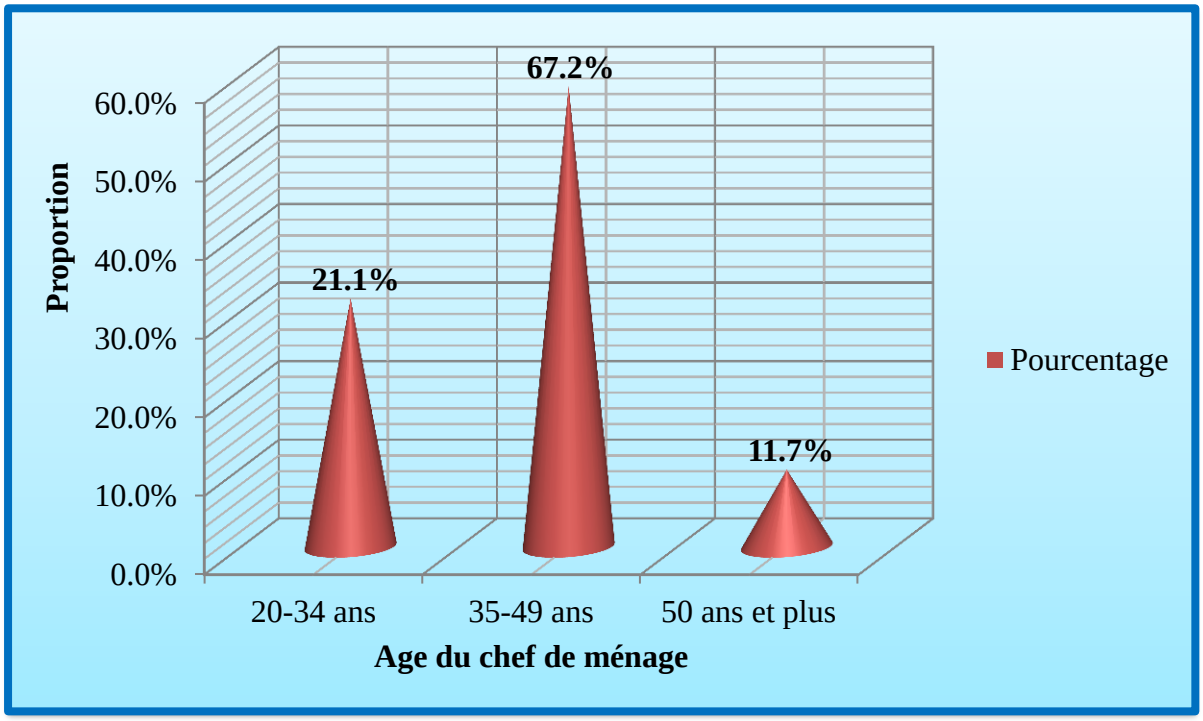
*Source* : Auteur

### 4.3.3. Age du chef de ménage et la fréquentation scolaire

Nous avons estimé que l'âge d'un individu fait partie des facteurs importants en matière de la prise de décision. C'est dans cette perspective que l'âge du chef de ménage a été classé parmi les variables probantes dans la détermination de la fréquentation scolaire en milieu rural.

Après le constat d'un décalage avisé entre l'âge du chef de ménage le plus jeune et le plus âgé, nous avons procédé au groupement d'âges des chefs de ménages en trois grands groupes. A la lecture du graphique 4.2, on aperçoit que la première tranche d'âges des chefs de ménages est de 20 à 34 ans. Elle représente 21.1% de l'ensemble des chefs de ménages. Le deuxième groupe d'âges est celui de 35 à 49 ans. Ce groupe représente plus de 2/3 des chefs de ménages interviewés, soit 67.2 %. La dernière tranche d'âges est constituée par les chefs de ménages de plus de 50 ans qui représente 11.7% des ménages enquêtés.

**Graphique 4.2. Répartition d'âge du Chef de ménage**




*Source* : Auteur

Les résultats montrent que les taux de non-fréquentation varient fortement avec l'âge du chef de ménage (tableau 4.7).

Du côté de la non-fréquentation des enfants de 7 à 17 ans, nous observons des records incomparables dans la tranche d'âges de 20 à 34 ans. Dans ce dernier groupe des ménages, plus de la moitié de l'ensemble des ménages (soit un taux de 52.6%) ne scolarisent pas leurs enfants de 7 à 17 ans. Le second groupe d'âges, celui des chefs de ménages de 35-49 ans, présente le taux de non-fréquentation scolaire s'élevant à l'ordre de 35.5% tandis que le dernier groupe des chefs de ménages de plus de 50 ans a un taux de non-fréquentation plus faible à l'ordre de 14.3%. Bref, plus l'âge du chef de ménage augmente, plus les chances d'accéder à la scolarité augmentent.

L'explication de ce taux élevé de non-fréquentation scolaire dans la tranche d'âges de 20 à 34 ans vient probablement du fait que cette tranche d'âges est constituée par les chefs de ménages ayant d'enfants plus jeunes dont la prise en charge commence déjà à s'endurcir et dont les ainés commencent plutôt à quitter l'école pour des raisons diverses (pauvreté, recherche du travail, main d'œuvre familiale, etc.). Ainsi, il se pourrait que pour les jeunes ménages, il y ait un problème de retard dans la scolarisation des enfants ou la nécessité d'avoir une main d'œuvre familiale.

**Tableau 4.7. Fréquentation scolaire selon l'âge du chef de ménage**

| | | | Fréquentation scolaire | | Total |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | Fréquente l'école | Ne fréquente pas | |
| Répartition d'Age du Chef de ménage | 20-34 ans | Effectif | 18 | 20 | 38 |
| | | % | 47.4 | 52.6 | 100.0 |
| | 35-49 ans | Effectif | 78 | 43 | 121 |
| | | % | 64.5 | 35.5 | 100.0 |
| | 50 ans et plus | Effectif | 18 | 3 | 21 |
| | | % | 85.7 | 14.3 | 100.0 |
| Total | | Effectif | 114 | 66 | 180 |
| | | % | 63.3 | 36.7 | 100.0 |

*Source* : Auteur

Le test du khi-deux montre que notre variable dépendante « *fréquentation scolaire* » est fortement influencée par la variable indépendante « *âge du chef de ménage* » au seuil de 5%. Le V du Carmer est égal à 0,221. Néanmoins, cela inquiète donc et pose de doutes dans la mesure où on s'attendrait que plus les chefs de ménages sont jeunes, plus ils comprennent les avantages de la scolarisation et que plus l'âge du chef du ménage augmente, il y a davantage des jeunes qui échouent et qui par conséquent abandonnent l'école pour diverses raisons. D'où nous suggérons qu'il y ait d'autres études qualitatives ou quantitatives qui vérifieraient de façon approfondie cette relation afin d'avoir une réponse véritable sur cette relation entre l'âge du chef de ménage et la scolarisation des enfants.

### 4.3.4. Religion du Chef de ménage et la fréquentation scolaire

Concernant la religion du chef de ménage, les résultats de notre travail de recherche prouvent aussi que 67.8 % des chefs de ménages enquêtés pratiquent la religion catholique, 26.7% sont des protestants tandis que les autres religions (Musulmane/Témoins de Jéhovah) sont représentés par un taux de 5.6 %.

De prime abord, à partir du tableau 4.8, nous constatons que la fréquentation scolaire selon la religion du chef de ménage est telle que 32,0% des ménages dont le chef est catholique ne scolarisent pas leurs enfants tandis que le taux de non-fréquentation scolaire est de 45,8% pour les ménages dirigés par les protestants et de 50,0% pour les ménages dirigés par les chefs des autres religions.

Cependant, le test du khi-carré de Pearson prouve qu'au seuil de 5%, la relation entre la variable indépendante « *religion du chef de ménage* » et la variable dépendante « *fréquentation scolaire* » n'est pas significative.

**Tableau 4.8. Fréquentation scolaire selon la religion du chef de ménage**

| | | | Fréquentation scolaire | | Total |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | Fréquente l'école | Ne fréquente pas | |
| Religion du Chef de ménage | Catholique | Effectifs | 83 | 39 | 122 |
| | | % | 68.0 | 32.0 | 100.0 |
| | Protestante | Effectifs | 26 | 22 | 48 |
| | | % | 54.2 | 45.8 | 100.0 |
| | Musulmane/Témoins de Jéhovah/Anglicane | Effectifs | 5 | 5 | 10 |
| | | % | 50.0 | 50.0 | 100.0 |
| Total | | Effectifs | 114 | 66 | 180 |
| | | % | 63.3 | 36.7 | 100.0 |

*Source* : Auteur

### 4.3.5. Education du Chef de ménage et la fréquentation scolaire

Les analyses de cette étude montrent que, globalement, 23.9 % des ménagés enquêtés sont dirigés par les chefs de ménages de niveau Yagamukama (une formation d'alphabétisation organisée par l'église catholique), 52.8% sont de niveau fondamental (de la 1ère année du primaire à la fin du 1er cycle de la secondaire, soit 9ème ou 10ème année), 17.8% sont de niveau post-fondamental et 5.6% des chefs de ménages avaient suivi une formation universitaire.

Nous constatons avec les résultats du tableau 4.9 que la scolarisation des enfants semble augmenter avec le niveau d'éducation du chef de ménages. Cependant, le test du khi-deux révèle qu'au seuil critique de 5%, la relation entre la « *fréquentation scolaire* » et « *l'éducation du chef de ménage* » n'est pas significative. C'est-à-dire que le comportement en matière de fréquentation scolaire dans la zone d'étude n'est pas influencé par l'éducation du chef de ménage.

**Tableau 4.9. Fréquentation scolaire selon l'éducation du chef de ménage**

| | | | Fréquentation scolaire | | Total |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | Fréquente l'école | Ne fréquente pas | |
| Education du chef de ménage | Yagamukama | Effectifs | 27 | 16 | 43 |
| | | % | 62.8 | 37.2 | 100.0 |
| | Fondamental | Effectifs | 60 | 35 | 95 |
| | | % | 63.2 | 36.8 | 100.0 |
| | Post-fondamental | Effectifs | 28 | 4 | 32 |
| | | % | 87.5 | 12.5 | 100.0 |
| | Universitaire | Effectifs | 10 | 0 | 10 |
| | | % | 100.0 | 0.0 | 100.0 |
| Total | | Effectifs | 114 | 66 | 180 |
| | | % | 63.3 | 36.7 | 100.0 |

*Source* : Auteur

### 4.3.6. Activité principale du chef de ménage et la fréquentation scolaire

Lors de la collecte des données sur terrain, nous avons posé des questions relatives à l'activité principale de chaque membre du ménage. Ces questions nous ont permis d'identifier l'occupation principale du chef de ménage.

Les résultats de cette étude montrent que 56.7% des chefs de ménages enquêtés travaillent dans les activités agropastorales et artisanales. Les autres chefs de ménages étant commerçants ou entrepreneurs (18.9%) et fonctionnaires du secteur public ou privé (24.4%). Ces proportions sont justifiées par le fait que globalement les chefs de ménages interviewés étaient de sexe masculin et que la colline BIGERA sur laquelle nous avons tiré environ 28% des ménages de l'échantillon est périurbaine.

Le taux de fréquentation scolaire s'élève à 65.7% dans les ménages dirigés par les chefs de ménages agro-éleveurs, à 55.9% dans les ménages dirigés par les commerçants et/ou les entrepreneurs et a 81.8% dans les ménages dirigés par les fonctionnaires du secteur public et privé (tableau 4.10).

Le test du khi-carré a été utilisé pour analyser la relation entre l'activité du chef de ménage et la fréquentation scolaire. Le résultat en est que la relation entre nos deux variables n'est pas significative au seuil de 5%.

**Tableau 4.10. Fréquentation scolaire selon l'activité principale du chef de ménage**

| | | | Fréquentation scolaire | | Total |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | Fréquente l'école | Ne fréquente pas | |
| Activité principale du chef de ménage | Agriculture / Elevage/Artisan | Effectifs | 67 | 35 | 102 |
| | | % | 65.7 | 34.3 | 100.0 |
| | Commerçant / Entrepreneur | Effectifs | 19 | 15 | 34 |
| | | % | 55.9 | 44.1 | 100.0 |
| | Fonctionnaire Etat /Privé /ONG | Effectifs | 36 | 8 | 44 |
| | | % | 81.8 | 18.2 | 100.0 |
| Total | | Effectifs | 114 | 66 | 180 |
| | | % | 63.3 | 37.7 | 100.0 |

*Source* : Auteur

## 4.4. Intensité et hiérarchisation des variables

Le test du Khi-deux réalisé jusqu'à ce niveau ne permet pas de juger de l'intensité de la relation entre les variables explicatives et la variable dépendante. Pourtant, l'influence de la taille des ménages sur la scolarisation devrait s'apprécier en comparant sa force de liaison à la scolarisation des enfants et celle des autres variables mobilisées pour cet effet. C'est ainsi

que nous faisons recours aux valeurs de la statistique V de Cramer qui permet de juger de l'intensité de la relation entre les deux variables étudiées. Dans le tableau de contingence, celle-ci est une statistique qui varie de 0 à 1. Plus sa valeur est proche de 1, plus la liaison est forte ; plus sa valeur est proche de 0, plus la liaison est faible. C'est la valeur de la statistique V de Cramer qui permet d'hiérarchiser les variables indépendantes suivant leur liaison à la variable dépendante.

L'implémentation du test du Khi deux avec le logiciel SPSS montre que deux variables sont significativement associées à la fréquentation scolaire au seuil de 5%. Il s'agit de la taille des ménages et l'âge du chef de ménage. La liaison la plus forte est celle de la taille de ménages avec le V de Cramer de 0,312. Elle est suivie de la relation entre l'âge du chef de ménage et la scolarisation des enfants dont le V est égal à 0,221. Les autres variables indépendantes testées n'ont pas révélé une relation significative au seuil de 5%.

Ce chapitre avait pour but de restituer les principaux résultats de l'analyse et tester l'influence de la taille des ménages sur la fréquentation scolaire. Il en ressort que la taille du ménages est significativement associée à la fréquentation scolaire au seuil de 5% et que la force de liaison est la plus importante de l'analyse. Le chapitre suivant discute de la validité de ces résultats en les confrontant aussi bien avec les résultats des autres études qu'avec la réalité de la zone d'étude.

# CHAPITRE V. DISCUSSION DES RESULTATS

Ce chapitre porte sur les discussions suscitées par les résultats présentés dans le chapitre précédent. En premier lieu, il s'agit de rappeler l'objectif principal de cette recherche tandis qu'en second lieu, nous avons des discussions basées sur les résultats saillants obtenus dans le chapitre précédent.

En croisant les facteurs démographiques, socio-culturels et économiques à la fréquentation scolaire, notre étude réalisée en commune Mutaho avait pour objet de documenter le rôle joué par la taille des ménages dans l'accès à la scolarisation des enfants âgés de 7 à 17 ans. Les résultats attestent l'influence significative de la taille des ménages sur la scolarisation en commune Mutaho (V de Cramer = 0,312).

L'analyse bivariée effectuée révèle que la fréquentation scolaire diminue avec le nombre de personnes vivant dans le ménage. En effet, la fréquence de scolarisation varie en fonction de la taille du ménage. Elle est élevée dans les ménages de petite taille et faible dans les ménages de grande taille (tableau 4.4). Avec les données du test du khi deux, cela nous permet de conclure finalement que l'éducation en commune Mutaho est influencée par la taille des ménages. Toutes choses étant égales par ailleurs, notre hypothèse est confirmée.

Ces résultats convergent avec ceux des autres auteurs dont de Blake (1989) et Hanushek (1992) qui, à partir des études réalisées dans les pays développés, ont démontré que la taille de ménages est négativement associée à la scolarisation des enfants. Il faut aussi ajouter les études réalisées dans les pays sous-développés, notamment ceux du Sud-Est asiatique (Knodel *et al.,* 1991 ; Sathar *et al.,* 1993 cité dans Mba Oyono, 2009 ) qui ont prouvé qu'il existe une relation négative entre la taille de la famille et l'éducation moyenne des enfants.

Néanmoins, cette relation est de loin être le modèle pour tous les pays du monde. D'autres chercheurs ont trouvé des résultats contradictoires. C'est le cas notamment des études réalisées dans certains pays de l'Afrique subsaharienne qui ont prouvé que la taille des ménages influence positivement la scolarisation des enfants (Gomes, 1984 au Kenya ; Marcoux, 1994 au Mali ; Odi, 1995 au Cameroun cité dans Mba Oyono, 2009). Les raisons avancées pour tenter d'expliquer ces résultats sont entre autres l'intervention des ainés dans la scolarisation de leurs frères et sœurs pouvant ainsi contribuer à l'amélioration des niveaux d'éducation dans les familles nombreuses.

Malgré ces explications données par ces auteurs, nous voyons que dans le contexte burundais en général, et du milieu rural dans lequel se situe notre zone de travail en particulier, un enfant supplémentaire dans un ménage diminue les chances que ses frères et sœurs fréquentent l'école. Etant donné que les ménages de petite taille scolarisent mieux les enfants que les ménages de grande taille, cela revient aussi à montrer les effets négatifs de la famille nombreuse sur la scolarisation des enfants et jeunes du milieu rural.

Les résultats de cette étude montrent également que l'âge du chef de ménage entretient une relation étroite avec la fréquentation scolaire au seul de signification de 5%. La valeur de la statistique V de Cramer qui montre l'intensité de cette liaison de l'âge du chef de ménage à la fréquentation scolaire est égale à 0,221. Nous avons constaté avec les résultats de cette étude que plus de la moitié de l'ensemble des ménages (soit un taux de 52.6%) où les enfants de 7 à 17 ans ne fréquentent pas l'école, sont dirigés par les chefs âgés de moins de 35 ans. Le second groupe d'âges, celui des chefs de ménages de 35-49 ans, présente le taux de non-fréquentation scolaire de 35.5% tandis que le dernier groupe des chefs de ménages de plus de 50 ans a un taux de non-fréquentation plus faible à l'ordre de 14.3%. Cela nous amène à la conclusion que plus l'âge du chef de ménage augmente, plus les chances d'accéder à la scolarité augmentent aussi.

Néanmoins, comme nous l'avons précisé ci-haut, les résultats auxquels nous avons aboutis inquiètent dans la mesure où on s'attendrait que, dans notre zone d'étude, plus les chefs de ménages sont jeunes, plus ils comprennent mieux les avantages de la scolarisation et que plus l'âge du chef du ménage augmente, il y a davantage des jeunes qui échouent et qui par conséquent abandonnent l'école pour diverses raisons.

Cependant, ces résultats s'accordent avec ceux des autres chercheurs dont Degan & Guezo (1986) qui, à partir d'une étude réalisée sur échantillon de 120 ménages et 526 enfants d'âge scolaire au Benin, ont démontré que les jeunes adultes sont plus réticents à scolariser leurs enfants que les personnes plus âgées (Pilon & Yaro, 2001). C'est le cas aussi de Mba Oyono (2009) qui a prouvé que l'âge du chef de ménage est parmi les déterminants sociaux de la scolarisation des enfants. Et d'ailleurs, dans la vie courante, spécialement dans les sociétés africaines, l'âge fait partie des indicateurs sociaux ayant toujours été valorisés.

Les autres variables testées comme le sexe, le statut matrimonial, la religion, le niveau d'instruction et la profession du chef de ménage n'entretiennent pas de relation significative avec la fréquentation scolaire des enfants de 7-17 ans au seuil critique de 5%.

En somme, il ressort de ce chapitre que les facteurs influençant significativement la fréquentation scolaire des enfants de 7 à 17 ans en commune Mutaho au seuil de 5% sont la taille des ménages et l'âge du chef de ménage. Le constat que l'on doit faire est que la scolarisation en milieu rural burundais est influencée par des facteurs purement socio-démographiques. Dans la mesure où la grande taille des ménages influence négativement la scolarisation des enfants en milieu rural, et qu'environ 90% de la population burundaise vit toujours en milieu rural, essentiellement d'une agriculture de subsistance et de l'élevage (UNFPA, 2016), la réduction de la fécondité devait être une préoccupation à part entière de tous les intervenants en matière de population, d'éducation et de développement.

## CONCLUSION GENERALE

Au terme de ce mémoire, il importe de rappeler les principales assises de cette recherche, de présenter la synthèse des résultats qui en découlent, d'en relever les principales limites de l'étude et d'identifier quelques pistes d'intervention et de recherche.

- ✓ **Assises de l'étude**

Le but ultime de travail de recherche était d'identifier les facteurs démographiques, socio-culturels et économiques susceptibles d'influencer la fréquentation scolaire en commune Mutaho pour les enfants âgés de 7 à 17 ans, et documenter le rôle joué par la taille des ménages dans l'accès à l'enseignement en commune Mutaho.

Afin d'arriver à nos objectifs, nous avions formulé l'hypothèse selon laquelle La scolarisation des enfants au Burundi est influencée par la taille des ménages et de ce fait, plus la famille est nombreuse, plus les chances que ses enfants accèdent à la scolarité sont moins élevées.

Après la revue de la littérature existante sur ce sujet, nous avons élaboré un modèle conceptuel qui nous a permis de saisir les principaux déterminants de l'éducation en milieu rural burundais, plus particulièrement en commune Mutaho. Ces déterminants se regroupent en quatre sphères qui interagissent entre elles et dont leur influence sur la scolarisation a été démontrée dans plusieurs études effectuées aussi bien dans les pays en développement que dans les pays développés.

- ✓ **Synthèse des résultats**

Les hypothèses de recherche ont été testées à partir des données primaires provenant d'une enquête que nous avons réalisée auprès d'un échantillon de 215 ménages, aléatoirement choisis en Commune Mutaho.

Après la saisie et l'évaluation des données, une analyse descriptive bivariée a été utilisée pour tester l'influence des variables démographiques, socioculturelles et économiques du chef de ménage sur la scolarisation des enfants en milieu rural burundais.

Les résultats les plus saillants de cette étude se résument comme suit :

La taille des ménages est négativement associée à la scolarisation des enfants de l'école fondamentale et post-fondamentale (enfants âgés de 7 à 17 ans) en commune Mutaho. La fréquentation scolaire diminue avec la taille de ménages. Il en ressort donc dans cette étude que 23.3% des ménages de petite taille (moins de 4 personnes) ne scolarisent pas

les enfants de 7 à 17 ans alors qu'ils sont à l'ordre de 33.9% dans la catégorie de taille moyenne (entre 5 et 6 individus) et de 43.2% dans la catégorie de grande taille (7 individus et plus).

L'âge du chef de ménage exerce aussi une influence sur la scolarisation des enfants. Les taux de fréquentation scolaire augmentent avec l'âge du chef de ménage. Ils se succèdent du plus petit au plus grand comme suit : 47.4 % dans les ménages dirigés par un chef de moins de 35 ans, 64.5% dans les ménages dirigés par un chef âgé de 35 à 49 ans et 85.7% dans les ménages dirigés par un chef de 50 et plus. L'âge du chef de ménage est donc positivement associé à la scolarisation des enfants.

Néanmoins, cette conclusion inquiète et pose de doutes dans la mesure où on s'attendrait que plus les chefs de ménages sont jeunes, plus ils comprennent les avantages de la scolarisation et que plus l'âge du chef du ménage augmente, il y a davantage des jeunes qui échouent et qui par conséquent abandonnent l'école pour diverses raisons. D'où, dans le cadre de cette étude, nous suggérons qu'il y ait d'autres études complémentaires, qualitatives ou quantitatives, qui vérifieraient de façon approfondie cette relation entre l'âge du chef de ménage et la scolarisation des enfants afin d'en tirer une conclusion juste basée sur une analyse multivariée.

Les autres variables démographiques, socio-culturelles et économiques du chef de ménage comme le sexe, le statut matrimonial, la religion, le niveau d'instruction et la profession du chef de ménage n'exercent pas d'influence significative sur la scolarisation des enfants de l'école fondamentale et post-fondamentale (enfants de 7 à 17 ans) au seuil critique de 5%.

- ✓ **Limites de l'étude**

Malgré ces résultats importants auxquels nous sommes parvenus, notre recherche souffre de quelques limites qu'il importe de souligner :

La première et la plus importante limite est l'insuffisance du temps et de moyens financiers, causant ainsi la non-poursuite de cette recherche jusqu'à l'analyse explicative multivariée. Cette dernière permettrait de prendre en compte simultanément toutes les variables indépendantes et de mieux déterminer l'effet intrinsèque de chaque variable indépendante sur la fréquentation scolaire, mais aussi de mettre en exergue les facteurs qui ont un effet significativement important sur la scolarisation.

La seconde contrainte consiste à la fiabilité des données relatives aux déclarations émises par les chefs de ménage. Etant donné que l'étude se déroule en milieu rural, force est de reconnaitre que la plupart de nos répondants avaient le niveau d'éducation fondamentale ou Yagamukama. Il se pourrait que les déclarations d'âges pour eux et pour leurs enfants ne soient pas authentiques, ce qui porterait des effets sur l'identification de la population scolarisable.

Toutefois, malgré l'existence de ces limites, la scientificité et la pertinence de ce travail de recherche reste de rigueur raison pour laquelle nous aimerions formuler quelques pistes de réflexion pour des recherches ultérieures. Les considérations que nous avons pu dresser à partir des résultats obtenus dans le présent travail de recherche nous permettent de soulever d'autres questions. C'est notamment celle qui porte sur la part des autres facteurs non familiaux dans la scolarisation des enfants. Ainsi, vu que notre recherche s'arrête sur l'analyse descriptive bivariée, nous encourageons toute personne qui pourrait mener une recherche approfondie incluant d'une part, l'analyse multivariée et d'autre part, les autres déterminants non familiaux de la scolarisation.

**REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**


- BACON Alexandre, *Relation entre les caractéristiques familiales et la participation parentale à la réussite scolaire des adolescents*, Québec, 2020
- BECKER Gary S., "An economic analysis of fertility*". Demographic and Economic Change in Developed Countries*, Columbia University Press, 1960, pp. 209-240 http://www.nber.org/chapters/c2387 consulté le 12 Novembre 2020
- BECKER Gary S. and LEWIS H. Greg, "On the Interaction between the Quantity and Quality of Children." *Journal of Political Economy*, Vol. 81, No. 2, Part 2: New Economic Approaches to Fertility, 1973, pp. S279-S288
- BECKER Gary S. & LEWIS H. Greg, « On the Interaction between the Quantity and Quality of Children », *Journal of Political Economy*, Vol. 81, n"2, 2e Partie, 1973, pp.S279-S289
- BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT, *Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Burundi 2008, ALPHABETISATION, INSTRUCTION ET SCOLARISATION*, Vol.3 : ANALYSE, Tome 8, Bujumbura, Avril 2011
- BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT, *Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Burundi 2008, NATALITE ET FECONDITE*, Bujumbura, Avril 2011
- BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT, *Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Burundi 2008, ALPHABET ISATION, INSTRUCTION ET SCOLARISATION*, Vol.3 : ANALYSE, Tome 8, Bujumbura, Avril 2011
- CAMPION-VINCENT V., « Système d'enseignement et mobilité sociale au Sénégal », in Balandier G. (dir.), *Sociologie des mutations*, Paris, Anthropos, 1970, pp.437-450
- CARLA *et al.*, *Outil d'évaluation de la pauvreté en micro-finance*, IFFRI, Série « Outil technique » n° 5, Mars 2003
- CHANSOPHAT YIN, *Étude des facteurs de l'abandon scolaire au niveau primaire au Cambodge*, QUEBEC, Avril 2005
- CLÉVENOT, D. & PILON, M., « Femmes et scolarisation des enfants », *Femmes et gestion des ressources* Yaoundé, 1996, 24p.
- CUA, Agenda 2063. L'Afrique que nous voulons, Ed. finale (Version populaire), Addis-Abeba, Avril 2015, 24 pages
- DAVID Olivier, *La Population mondiale. Répartition, Dynamique et Mobilité*, 3ème Edition. ARMAND COLIN, 2012, 2015

- DE VREYER P., « Une analyse économétrique de la demande d'éducation en Côte d'Ivoire », *Revue d'économie du développement*, vol. 3, 1993, pp. 51-79
- DIALLO Koura, *L'influence des facteurs familiaux, scolaires et individuels sur l'abandon scolaire des filles en milieu rural, de la région de Ségou (Mali*), Québec, 2001
- Direction du Système National d'Informations Sanitaire, *Annuaire Statistique Sanitaire de 2018*, Bujumbura, Août 2019, 243 pages
- DURAND M. H., « Les enfants non scolarisés en milieu urbain : une comparaison des déterminants intra familiaux, interfamiliaux et des effets de voisinage dans sept capitales ouest africaines », *Document de travail DIAL*., 2006, 41 pages
- EAC, *Vision 2050. Regional vision for socio-economic transformation and development*, Arusha, Tanzania, February 2016, 111 pages
- GENDREAU Francis, *La Population de l'Afrique. Manuel de démographie*, KARTHALA, CEPED, 1993, 463 pages
- GERARD E., *La demande d'éducation en Afrique: Les approches sociologiques de la demande d'éducation, Etat des connaissances et perspectives de recherche* in Pilon et Yaro (éd.), UEPA, n° 1, 2001, pp.69-70
- GOMES, M., « Family size and educational attainment in Kenya », *Population and Development Review*, vol. X, n° 4, 1984, p. 647-660.
- GUMUCIO Sybille, *Collecte de données. Méthodes quantitatives : L'exemple des enquêtes CAP*, Médecins du Monde, Paris, 2011
- HAUPT *et al., Guide de la population du Population Reference Bureau (sixième édition)*, USA, Washington, 2014
- IREDU-CNRS, *Les déterminants de la réussite scolaire*, Acte de la table Ronde Internationale DIJON, 10-11 Juin 1976, Cahier de l'IREDU, N$^{o}$ 22, 1977, 193 pages
- ISTEEBU, *Rapport de l'enquête modulaire sur les conditions de vie des ménages 2013/2014*, ISTEEBU, Bujumbura, Mai 2015
- ISTEEBU, *Troisième Enquête Démographique et de Santé au Burundi (EDSB-III) 2016-2017, Indicateurs-clés*, Bujumbura, Mai 2017
- ISTEEBU, *Troisième Enquête Démographique et de Santé. Rapport final*, Bujumbura, 2017, 642 pages
- ISTEEBU, *Enquête Démographique et de Santé au Burundi 2016-2017 : Rapport de synthèse.* Bujumbura, 2018.

- KAMURAGIYE Aloys et BUZINGO Déogratias, *Maîtriser la croissance de la population pour profiter du dividende démographique en Afrique subsaharienne. Le Cas du Burundi*. Préface de Léonce NDIKUMANA, Les Editions l'Empreinte du Passant, Québec, Canada, 2019
- KOBIANE, J.-F., « Revue générale de la littérature sur la demande d'éducation en Afrique », in M. PILON et Y. YARO (dir.), *La demande d'éducation en Afrique : État des connaissances et perspectives de recherche*, Dakar, FASAF-UEPA, 2001, pp. 18-47
- KOBIANE, J-F., *Ménages et scolarisation des enfants au Burkina Faso : à la recherche des déterminants de la demande scolaire*, Thèse de doctorat, UCL, Louvain La Neuve, 2002, 282 pages.
- KOBIANE, J.-F., *Ménages et scolarisation des enfants au Burkina Faso : à la recherche des déterminants de la demande scolaire*, Louvain-la-Neuve : ACADEMIA BRUYLANT, 2006, 306 pages (collection Monographies de l'Institut de Démographie de l'UCL).
- LISETTE Moreau, *La pauvreté et le décrochage scolaire ou La spirale de l'exclusion,* Québec, 1996, 56 pages
- LIVENAIS P. & VAUGELADE J., « Education, Changements démographiques et développement », Collection *COLLOQUES et SÉMINAIRES*, Editions ORSTOM, Paris, 1993, 237 pages
- LLOYD, C. & GAGE, B., « High Fertility and Children's Schooling in Ghana: Sex Differences in Parental Contributions and Educational Outcomes », *Population Studies*, vol. 48, 1994, pp.293-306.
- LLOYD, C. et BLANC, A., « Children's schooling in Sub-Saharan Africa the role of fathers, mothers and others », *Population and Development Review*, vol. XXII, n° 2, 1995, pp.265-298
- LLOYD, C. B. & A. K. BLANC, « Children's schooling in Sub-Sahara Africa: The role of fathers, Mothers, and others », *Population and development review*, vol. 22, n° 2, 1996, p. 265-298.
- MANIRAKIZA René, *Population et Développement au Burundi*. Préface d'André ETCHELECOU, Etudes africaines, L'HARMATTAN, 2008
- MAROUX, R., *Le travail ou l'école : L'activité des enfants et les caractéristiques des ménages en milieu urbain au Mali*, Etudes et travaux du CERPOD, n° 12, 1994, 200 pages.

- MARTIN J.-Y. et TA NGOC Chau, *La qualité de l'école primaire en Guinée. Une étude de cas*, UNESCO, IIPE, Paris, 1993, 294p in PILON et YARO (2001)
- MBA OYONO Rodrigue Philias, *Les déterminants familiaux de la scolarisation des enfants de 6 – 14 ans au Gabon*, Yaoundé, 2009
- MEESRS, *Indicateurs sur l'enseignement au Burundi, 2018/2019*, Bujumbura, Septembre 2019, 37 pages
- MEESRS, *Rapport d'Etat du Système Educatif burundais,* Bujumbura, Juin 2012, 170 pages
- MEESRS, *Rapport d'Etat sur le Système Educatif National : Pour une politique éducative plus inclusive et axée sur la qualité*, Bujumbura, 2017, 178 pages
- MEESRS, *Plan Transitoire de l'Education 2018*-2020, Bujumbura, Mai 2018, 95 pages
- MEESRS, *Annuaire des statistiques scolaires 2018-2019. Tome 1 : Statistiques de l'enseignement préscolaire et fondamental*, Bujumbura, Juin 2019, 209 pages
- MEESRS, *Annuaire des statistiques scolaires 2018-2019. Tome 2 : Statistiques de l'enseignement post-fondamental*, Bujumbura, Juin 2019, 120 pages
- MOGUEROU *et al.*, *La taille des familles et le devenir scolaire des enfants d'immigrés,* Document de travail, N°204, INED, 2014, 101 pages
- MSPLS, *Plan National de Développement Sanitaire 2011-2015*, Version finale, Bujumbura, 2015
- MSPLS, *Politique Nationale de Santé 2016-2025*, Bujumbura, Janvier 2016
- NATIONS UNIES, *Rapport de la Conférence internationale sur la population et le développement*, Le Caire, 5-13 septembre 1994
- NATIONS UNIES, Département des Affaires Economiques et Sociales, *Population, Education et Développement. Rapport concis*, UN, New-York, 2003
- NATIONS UNIES, *Guide pratique pour la conception d'enquêtes sur les ménages*, New-York, 2010
- NDAYISABA Joseph et ROBERT François, *Etude des risques et des vulnérabilités du système éducatif au Burundi, Version définitive*, UNICEF, Bujumbura, 21 Novembre 2017, 55 pages
- NGANAWARA Didier, *Famille et scolarisation des enfants en âge obligatoire scolaire au Cameroun : Une analyse à partir du recensement de 2005*, Québec : Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone / Université Laval, Québec, 2016

- NTSANE, O., *Impact de la fécondité sur la qualité des enfants : recherche des mécanismes d'action*, Mémoire de DESSD, IFORD, Yaoundé, 1999, 119 pages
- ODI, D., *Analyse des déterminants familiaux de la scolarisation dans une ville moyenne du Cameroun: le cas d'Edéa*, Mémoire DESSD, IFORD, Yaoundé, 1995, 69 pages.
- OHCHR, Déclaration Universelle des droits de l'homme, New-York, 1948 http://www.ohchr.org/
- PASEC, *PASEC2014 – Performances du système éducatif burundais : Compétences et facteurs de réussite au primaire*, PASEC, CONFEMEN, Dakar, 2016
- PILON, M., « Scolarisation et stratégies familiales : possibilités d'analyse des données d'enquêtes démographiques (illustration auprès des Moba-Gurma du Nord- Togo) », in LIVENAIS et VAUGELAD (éd.), *Education, Changements Démographiques et Développement*, Paris, ORSTOM, 1993, pp. 79-92
- PILON M., « Les déterminants de la scolarisation des enfants de 6 à 14 ans au Togo en 1981 : apports et limites des données censitaires », *Cahiers des Sciences Humaines*, Paris, ORSTOM, Vol.31, n°3, 1995 pp.697-718.
- PILON Marc et YARO Yacouba (Sous la dir.), « La demande d'éducation en Afrique. Etat des connaissances et perspectives de recherche », *Réseaux thématiques de recherche de l'UEPA*, 2001, 227pages
- PILON M., *Défis du développement en Afrique subsaharienne 'éducation en jeu*, Paris, 2006, 252 pages
- PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE, *Plan National de Développement du Burundi PND Burundi 2018-2027*, Bujumbura, Juin 2018
- SABENDO A. J-L., *Les facteurs explicatifs de la mortalité des enfants de moins de cinq ans en RCA, Yaoundé, 1997, 92 pages*
- SCHOUMAKER, Bruno, *Analyses multi-niveaux des déterminants de la fécondité. Théories, méthodes et applications au Maroc rural*, 2001 http://hdl.handle.net/2078.1/153186
- TABAH L., *From one demographic transition to another*, Bulletin of the United Nations, N°28, ST/ESA/SER, 1989
- THIBON Christian, Evolution démographique de la population burundaise d'après les registres des missionnaires et le Recensement général 1990. Etude des fécondités, Université du Burundi, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Département d'Histoire, Bujumbura, Février 1993

- TRAH S., *Enquête sur le soutien et l'assistance à donner aux écoliers du primaire*, Unicef-Ci, ROCARE-CI, MENFB/DPES, Côte-d'Ivoire, 1996, 109 pages.
- TINAN M.C., *La demande éducative des ménages*, Institut National de la Statistique, Version provisoire, Abidjan, Côte d'Ivoire, 1995, 85 pages
- TONY Jackson, *L'Egalité d'Accès à l'Education-Un impératif pour la Paix au Burundi*, International Alert, London, Juin 2000
- TAPE G. et BIH E., *Etude sur les opportunités et les freins à la bonne performance des filles à l'école primaire*, Rapport final, Abidjan, Côte-d'Ivoire, 1996, 122 pages
- TONY Jackson, *L'Egalité d'Accès à l'Education-Un impératif pour la Paix au Burundi*, International Alert, London, Juin 2000
- UNDP, *Indices et indicateurs de développement humain : Mise à jour statistique 2018*, Washington DC, USA, 2018, 112 pages
- UNDP, *Rapport sur le développement humain 2019. Au-delà des revenus, des moyennes et du temps présent : les inégalités de développement humain au XXI^e siècle*, New-York, USA, 2019, 350 pages
- UNESCO, *Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous et Cadre d'action pour répondre aux besoins éducatifs de base*, Jomtien, Thaïlande, 1990
- UNFPA, *La révolution contraceptive au Burundi. Perspectives pour bénéficier d'un dividende démographique*, Bujumbura, 2016
- VERON Jacques, « La Population mondiale : Défis et Perspectives », *Problèmes politiques et sociaux,* La documentation française, N°743, 20 Janvier 1995, 81pages
- YARO Y., *Pourquoi l'expansion de l'enseignement primaire est-elle si difficile au Burkina Faso? Une analyse sociodémographique des déterminants et des perspectives scolaires de 1960 à 2006*, Thèse, IDUP-Université de Paris 1, 1994, 391 pages.
- VIOLETTE, M. *L'école...facile d'en sortir mais difficile d'y revenir. Enquête auprès des décrocheurs et des décrocheuses*. Ministère de l'Éducation, Direction générale de la recherche et du développement, Québec, 1991 in CHANSOPHAT YIN, *Étude des facteurs de l'abandon scolaire au niveau primaire au Cambodge,* QUEBEC, Avril 2005, p. 66
- YARO Yacouba, « Les stratégies scolaires des ménages au Burkina Faso », *Cahiers des Sciences Humaines*, Vol.31, n°3, 1994, pp.675-696

# ANNEXES

## ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

« L'INCIDENCE DE LA TAILLE DE MENAGE SUR L'ACCES A L'EDUCATION EN COMMUNE MUTAHO »

**Formulaire de consentement pour la participation à l'enquête**

**REMERCIEMENTS** : *Bonjour. Merci de m'avoir accueilli dans votre ménage.*

**PRESENTATION** : *Je m'appelle Bosco NDAYISHIMIYE. Je suis un Etudiant-Mémorand à l'Université du Burundi, en Master Population et développement. Je suis aussi natif de MUZENGA, une des collines de notre Commune MUTAHO. Je réalise une enquête dans la Commune de Mutaho qui cherche à connaitre la relation qui pourrait exister entre* ***la Taille de ménage et la scolarisation des enfants****. Cette enquête concerne tous les Membres du Ménage, sans exception aucune. Votre MENAGE a été choisi pour être interviewé.*

**DEMARCHE ET OBJET DE L'ENTRETIEN** : *Vous allez répondre pendant plus ou moins 20 min aux différentes questions. Ce qui m'importe, c'est de bien recueillir les données sur votre MENAGE qui serviront aux analyses. SVP, exprimez-vous librement.*

**REGLES ET CONFIDENTIALITE** : *Je tiens à vous rappeler que cet entretien est anonyme. Vos réponses seront utilisées uniquement à des fins d'analyses et vos noms ne seront divulgués à personne.*

**NB :** Si vous me donnez la permission pour commencer, l'entretien commence immédiatement. Puis-je commencer ?

1. Oui.....Début de l'interview

0. Non.....Fin de l'interview.

**Q0. Identifiant:** **Questionnaire N° :** /___/___/___/

**SECTION I. IDENTIFICATION DU MENAGE**

| | |
|---|---|
| **Q1. Province _____GITEGA_____** | **/_1_/** |
| **Q2. Commune _____MUTAHO_____** | **/1__/** |
| **Q3. Zone __Mutaho (01) __Rwisabi (02) _____** | /__/__/ |
| **Q4. Colline :** Bigera (1) Gerangabo (2) Masango (3) Muririmbo (4) Mutaho (5) Ngoma (6) Nzove (7) Rurengera (8) | /__/__/ |
| **Q5. Sous-Colline (Agacimbiri) :** Gaheza (1) Gerangabo (2) Hayiro (3) Kibungere (4) Mibazi (5) Muririmbo (6) Ncaramba (7) Nyakabungo (8) Nyarubuye (9) Rukorobwa (0) | /__/__/ |
| **Q6. Nombre des membres du ménage_____** | /___/___/ |
| **Q7. Date de l'interview _____** | /___/___/___/___/_2_/_0_/2_/0_/ |
| **Q8. Nom du chef de ménage _____** | /__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/ |
| **Q9. Résultats interview : Rempli (1) ; Partiellement rempli (2) Refus (3)** | /___/ |

## SECTION II : CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DES MEMBRES DU MENAGE

| **Q10. Nom et Prénom**<br>(Dressez la liste exhaustive de tous les membres du ménage, en commençant par le chef de ménage et posez les questions suivantes pour chaque membre) | **Q11. Sexe**<br>1. Masculin<br>2. Féminin | **Q12. Statut matrimonial**<br>1. Marié/Union libre<br>2. Célibataire<br>3. Veuf/ Veuve<br>4. Divorcé<br>5. Séparé | **Q13. Age**<br>(Notez l'Age en années révolues) | **Q14. Lien de parenté avec le Chef du ménage**<br>1. Chef de ménage<br>2. Conjoint du CM<br>3. Enfant biologique du CM<br>4. Frère/sœur du CM<br>5. Cousin(e) du CM<br>6. Petit(e) fils (fille) du CM<br>7. Neveu/nièce<br>8. Parent/beau parent du CM<br>9. Domestique/Ménagère<br>0. Sans lien | **Q15. Religion**<br>1. Catholique<br>2. Protestante<br>3. Musulmane<br>4. Témoins de Jéhovah<br>5. Autre (à préciser<br>6. Aucune | **Q16. Niveau d'éducation (Dernière classe fréquentée)**<br>1. Jamais : 00<br>2. Yagamukama/Coranique : 01<br>3. Préscolaire : 02<br>4. Fondamental : 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19<br>5. Post-fondamental : 21, 22, 23, 24<br>6. Universitaire : 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37 | **Q17. Principale activité**<br>1. Agriculture/Elevage/ Artisan<br>2. Commerçant /Entrepreneur<br>3. Fonctionnaire de l'état<br>4. Fonctionnaire privé/ONG<br>5. Elève/Etudiant<br>6. Domestique/Ménagère<br>7. Corps de sécurité<br>8. Sans emploi |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **1.** | /___/ | /___/ | /___/___/ | /___/ | /___/ | /___/___/ | /___/ |
| **2.** | /___/ | /___/ | /___/___/ | /___/ | /___/ | /___/___/ | /___/ |
| **3.** | /___/ | /___/ | /___/___/ | /___/ | /___/ | /___/___/ | /___/ |
| **4.** | /___/ | /___/ | /___/___/ | /___/ | /___/ | /___/___/ | /___/ |
| **5.** | /___/ | /___/ | /___/___/ | /___/ | /___/ | /___/___/ | /___/ |
| **6.** | /___/ | /___/ | /___/___/ | /___/ | /___/ | /___/___/ | /___/ |
| **7.** | /___/ | /___/ | /___/___/ | /___/ | /___/ | /___/___/ | /___/ |
| **8.** | /___/ | /___/ | /___/___/ | /___/ | /___/ | /___/___/ | /___/ |
| **9.** | /___/ | /___/ | /___/___/ | /___/ | /___/ | /___/___/ | /___/ |
| **10.** | /___/ | /___/ | /___/___/ | /___/ | /___/ | /___/___/ | /___/ |
| **11.** | /___/ | /___/ | /___/___/ | /___/ | /___/ | /___/___/ | /___/ |
| **12.** | /___/ | /___/ | /___/___/ | /___/ | /___/ | /___/___/ | /___/ |
| **13.** | /___/ | /___/ | /___/___/ | /___/ | /___/ | /___/___/ | /___/ |
| **14.** | /___/ | /___/ | /___/___/ | /___/ | /___/ | /___/___/ | /___/ |
| **15.** | /___/ | /___/ | /___/___/ | /___/ | /___/ | /___/___/ | /___/ |

**NB. La première ligne est strictement réservée au Chef du Ménage**

## SECTION 3. PERCEPTION DES DETERMINANTS DES NIVEAUX D'EDUCATION

| **N°** | **Questions** | **Modalités,** | **codes** | **Observation** |
|---|---|---|---|---|
| **Q18** | Combien y a-t-il d'enfants biologiques et non biologiques, âgés de 3-17 ans, vivant dans ce ménage ?<br><br>(*Mw'uru rugo habamwo abana bangahe bafise imyaka iri hagati yitatu na cumi n'indwi?)* | 1 enfant<br>2 enfants<br>3 enfants<br>4 enfants<br>5 enfants<br>6 enfants<br>7 enfants<br>8 enfants<br>9 enfants et plus | **1**<br>**2**<br>**3**<br>**4**<br>**5**<br>**6**<br>**7**<br>**8**<br>**9** | /___/ |
| **Q19** | Tous ces enfants fréquentent-ils actuellement une école (publique, privée, Yagamukama ou coranique) ?<br>*(Abo bana bose boba biga ?)*<br>➢ Si **3**, Passez au **Q22** | Tous sont à l'école<br>Au moins un ne fréquente pas l'école<br>Personne ne fréquentée l'école | **1**<br>**2**<br>**3** | /___/ |
| **Q20** | Quel est le niveau d'instruction le plus élevé ayant été atteint par l'enfant le plus instruit ?<br>(*Mw'abo bana uwize cane yiga acnke yagarukiye muwakangahe ?*) | 1. Jamais : **00**<br>2. Yagamukama/Coranique : **01**<br>3. Préscolaire **: 02**<br>4. Fondamental : **11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19**<br>5. Post-fondamental : **21, 22, 23, 24**<br>6. Universitaire : **31, 32,33,34,35,36, 37** | **1**<br>**2**<br>**3**<br>**4**<br>**5**<br>**6** | /___/___/ |
| **Q21** | L'enfant qui a atteint ce niveau de scolarisation le plus élevé occupe quel rang dans la famille (du plus vieux au plus jeune) ?<br><br>(*Uwo yize cane agira canke yagira kangahe mumuryango uhereye kuri mukuru ?)* | Premier rang<br>Second rang<br>Troisième rang<br>Quatrième rang<br>Cinquième rang<br>Sixième rang<br>Septième rang<br>Huitième rang | **1**<br>**2**<br>**3**<br>**4**<br>**5**<br>**6**<br>**7**<br>**8** | /___/ |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | | Neuvième rang et plus | **9** | |
| **Q22** | Auriez-vous souhaité (Souhaitez-vous) que tous les enfants de votre ménage terminent au moins leurs études secondaires ?<br>(Mwoba mwaripfuza canke mwipfuza ko n'imiburiburi abana banyu boheza amashure y'isumbuye ? ) | Certainement Oui<br>Probablement<br>Non | **1**<br>**2**<br>**3**<br>**4** | /___/ |
| **Q23** | Quelles sont les difficultés que vous rencontrez pour scolariser les enfants dans votre ménage?<br><br>(Mwombarira muri rusangi ingorane mugira mubijanye no gusomesha abana banyu ?) | Pauvreté / Moyens insuffisants<br>Nombre élevé d'enfants à charge<br>Les enfants ne veulent pas étudier<br>Pas de problèmes<br>Ne sait pas | **1**<br>**2**<br>**3**<br>**4**<br>**5** | /___/ |
| **Q24** | Pour celui/celle qui n'a jamais fréquenté l'école, pourquoi cet enfant n'a-t-il/elle jamais accédé à l'école ?<br><br>(Muri rusangi, kubana batarigera kwishure, biba bitumwe nimvo izahe ?) | Coût élevé / Pauvreté<br>L'école était trop éloignée<br>Main d'œuvre familiale /Emploi<br>Maladie/Handicap<br>Crise ou guerre<br>Trop jeune<br>Tradition /Croyance religieuse<br>Ne sait pas | **1**<br>**2**<br>**3**<br>**4**<br>**5**<br>**6**<br>**7**<br>**8** | /___/ |
| **Q25** | Avez-vous d'enfant(s) qui a (ont) déjà abandonné l'école?<br>(Mwoba mufise umwana amaze guheba ishure ?) | Oui<br>Non | **1**<br>**2** | /___/ |
| **Q26** | Quel était la dernière classe fréquentée par cet enfant ayant déjà quitté l'école?<br><br>(Uwo mwana yahebeye ishure muwakangahe ?) | 1. Jamais : **00**<br>2. Yagamukama/Coranique : **01**<br>3. Préscolaire **: 02**<br>4. Fondamental : **11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19**<br>5. Post-fondamental : **21, 22, 23, 24**<br>6. Universitaire :**31,32,33,34, 35, 36, 37** | **1**<br>**2**<br>**3**<br>**4**<br>**5**<br>**6** | /___/ |
| **Q27** | Pour celui/celle qui est allé à l'école et qui n'a pas fini l'école fondamentale, quelles sont les principales causes d'abandon scolaire?<br><br>(Kubahevye ishure, nibiki bibatuma baheba ishure ?) | Moyens insuffisants/Pauvreté<br>Grossesse / Mariage<br>Main d'œuvre familiale Recherche du travail<br>Crise/ Guerre<br>Ne voulait pas étudier<br>Système non-performant<br>Ne sait pas | **1**<br>**2**<br>**3**<br>**4**<br>**5**<br>**6**<br>**7**<br>**8** | /___/ |
| **Q38** | Quelle est (était) la distance entre votre maison et l'école primaire la plus proche<br>(Mwibaza ko ishure ry'intango rya hafi riri kubirometero bingahe ?) | Moins de 2 Km<br>Entre 2 et 4 Km<br>Plus de 4 Km<br>Ne sait pas | **1**<br>**2**<br>**3**<br>**4** | /___/ |
| **Q39** | Combien de temps pouvez-vous mettre pour arriver à l'école primaire la plus proche si on devrait y aller à pieds ?<br>(Ugiye namaguru, wogenda umwanya ungana gute kugira ushike kwishure ry'intango riri hafi ? | Moins de 10 min<br>Entre 10 et 30 min<br>Entre 30 et 1 heure<br>Plus d'une heure<br>Ne sait pas | **1**<br>**2**<br>**3**<br>**4**<br>**5** | /___/ |
| **Q30** | Quelles sont vos suggestions/ Souhaits pour faciliter l'accessibilité des enfants à l'éducation ?<br><br>(Mwipfuza ko hokorwa iki kugira abana bose bashobore kuja kwishure no kurangiza inyigisho neza ?) | Soutien matériel et financier aux enfants<br>Création/ Multiplication des écoles régime d'internat<br>Nourrir les enfants à l'école<br>Diversification des sections au Post-fondamental<br>Création/Multiplication des Centres d'Enseignement des Métiers<br>Ne sait pas | **1**<br>**2**<br>**3**<br>**4**<br>**5**<br>**6** | /___/ |
| **Q31** | Quelles sont vos suggestions (Souhait) pour que chaque enfant qui commence l'école puisse terminer au moins ses études secondaires ?<br>(Mwipfuza ko hokorwa iki kugira umwana wese atanguye amashure ashobore kuyarangiza ?) | Décourager les relations sexuelles dans les milieux scolaires<br>Diminuer les redoublements<br>Améliorer les conditions de vie dans les ménages<br>Revaloriser l'enseignement fondamental<br>Ne sait pas | **1**<br>**2**<br>**3**<br>**4**<br>**5** | /___/ |

**Merci d'avoir participé à l'Enquête !**

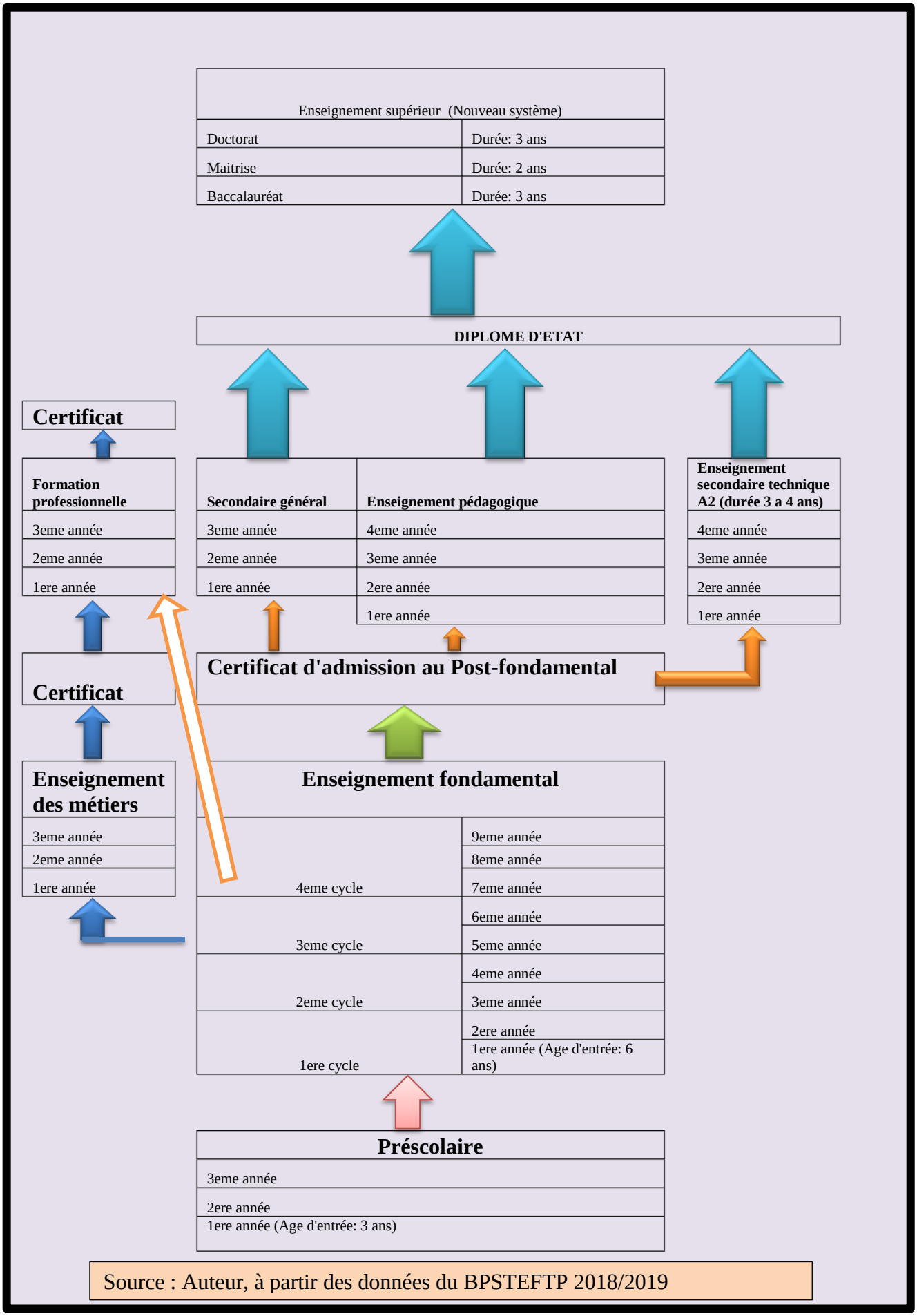
## ANNEXE 2 : Evolution des données globales de l'enseignement public de 2009-2018

| Année | Nombre d'Ecoles | Salles de classe | Elèves | Enseignants |
|---|---|---|---|---|
| **PRESCOLAIRE** | | | | |
| 2009 | 185 | 395 | 12405 | 338 |
| 2010 | 233 | 419 | 15820 | 432 |
| 2011 | 294 | 443 | 18068 | 537 |
| 2012 | 357 | 480 | 20379 | 586 |
| 2013 | 467 | 656 | 27892 | 775 |
| 2014 | 615 | 802 | 37197 | 1021 |
| 2015 | 713 | 850 | 42986 | 1042 |
| 2016 | 860 | 1038 | 48826 | 1236 |
| 2017 | 973 | 1163 | 57611 | 1228 |
| 2018 | 1091 | 1377 | 67795 | 1191 |
| **FONDAMENTAL**[4] | | | | |
| 2009 | 3109 | 22241 | 1829385 | 35820 |
| 2010 | 3353 | 24390 | 1922424 | 39441 |
| 2011 | 3549 | 26423 | 1956289 | 41181 |
| 2012 | 3665 | 27219 | 1977386 | 43744 |
| 2013 | 3795 | 30337 | 2076355 | 45826 |
| 2014 | 3889 | 33002 | 2164442 | 46557 |
| 2015 | 3952 | 31852 | 2271837 | 47479 |
| 2016 | 3991 | 32969 | 2313818 | 48017 |
| 2017 | 4021 | 34044 | 2376036 | 48656 |
| 2018 | 4069 | 34275 | 2423692 | 48939 |
| **POST FONDAMENTAL GENERAL ET PEDAGOGIQUE** | | | | |
| 2009 | 816 | 5107 | 298350 | 8821 |
| 2010 | 922 | 5842 | 334191 | 10148 |
| 2011 | 991 | 6796 | 373349 | 11213 |
| 2012 | 1077 | 7524 | 418946 | 11565 |
| 2013 | 1087 | 6092 | 342878 | 11998 |
| 2014 | 1106 | 5815 | 283030 | 13966 |
| 2015 | 1095 | 8243 | 438054 | 16731 |
| 2016 | 1033 | 7372 | 357263 | 12969 |
| 2017 | 1000 | 7661 | 341093 | 11271 |
| 2018 | 995 | 7855 | 313982 | 11268 |
| **POST FONDAMENTAL TECHNIQUE A2** | | | | |
| 2009 | 42 | 217 | 9504 | 762 |
| 2010 | 48 | 229 | 11797 | 783 |
| 2011 | 48 | 229 | 12243 | 805 |
| 2012 | 48 | 229 | 13205 | 828 |
| 2013 | 50 | 286 | 16763 | 851 |
| 2014 | 65 | 342 | 20321 | 875 |
| 2015 | 70 | 438 | 24629 | 1247 |
| 2016 | 103 | 595 | 32915 | 1115 |
| 2017 | 105 | 695 | 34627 | 1042 |
| 2018 | 108 | 742 | 33581 | 1259 |

Source : Auteur, à partir des données du BPSTEFTP 2018/2019

[4] Le fondamental évoqué regroupe les trois premiers cycles de l'enseignement fondamental, le 4ème cycle étant accolé au post-fondamental.

## ANNEXE 3 : Circuit éducatif burundais pour l'A/S 2018-2019




Source : Auteur, à partir des données du BPSTEFTP 2018/2019

## ANNEXE 4 : Estimation du Nombre moyen de ménages par Sous-Colline en Commune Mutaho

| Num | COLLINES | Ménages/Collines | SOUS_COLLINES | Ménages/S-Collines |
|---|---|---|---|---|
| **1** | BIGERA | 1335 | 1. NCARAMBA | 334 |
| | | | 2. NYABIKENKE_Bgr | 334 |
| | | | 3. NYARUBUYE | 334 |
| | | | 4. RUKOROBWA | 333 |
| **2** | GERANGABO | 753 | 1. GERANGABO | 377 |
| | | | 2. KAGWA | 376 |
| **3** | GITONGO | 690 | 1. GITONGO | 345 |
| | | | 2. NYAMUGARI | 345 |
| **4** | KIDASHA | 612 | 1. KIDASHA | 204 |
| | | | 2. NGORO (N-Sud) | 204 |
| | | | 3. NYAKERU | 204 |
| **5** | KINYINYA | 982 | 1. GIHARAHATA | 328 |
| | | | 2. MISHEHE | 327 |
| | | | 3. RWISABI | 327 |
| **6** | KIVOGA | 881 | 1. GATARE | 221 |
| | | | 2. KIVOGA | 220 |
| | | | 3. NYAKUMBA | 220 |
| | | | 4. NYAMUGOSI | 220 |
| **7** | MASANGO | 1073 | 1. GAHEZA | 215 |
| | | | 2. GASENYI | 215 |
| | | | 3. GATUNGA | 215 |
| | | | 4. KIZIBA | 214 |
| | | | 5. MASSANGO | 214 |
| **8** | MURIRIMBO | 1211 | 1. MURIRIMBO | 606 |
| | | | 2. NYARURE | 605 |
| **9** | MUTAHO | 3000 | 1. HAYIRO | 500 |
| | | | 2. KAVUMU | 500 |
| | | | 3. KIREHE | 500 |
| | | | 4. MUSHIKANWA | 500 |
| | | | 5. NYABIKENKE_Mth | 500 |
| | | | 6. RUBAGABAGA | 500 |
| **10** | MUYANGE | 980 | 1. GATONGATI | 490 |
| | | | 2. RUVUMU | 490 |
| **11** | MUZENGA | 646 | 1. MARIZA | 323 |
| | | | 2. MUZENGA | 323 |
| **12** | MWUMBA | 1108 | 1. GITABA | 554 |
| | | | 2. MWUMBA | 554 |
| **13** | NGOMA | 316 | 1. NGOMA | 158 |
| | | | 2. NYAKABUNGO | 158 |
| **14** | NKONGWE | 520 | 1. MIRAMA | 260 |
| | | | 2. NKONGWE | 260 |
| **15** | NYABISAKA | 545 | 1. NYABISAKA | 273 |
| | | | 2. SAGA | 272 |
| **16** | NYANGUNGU | 2015 | 1. KABUNGERE | 288 |
| | | | 2. KAREHE | 288 |
| | | | 3. KAYAGA | 288 |
| | | | 4. MUHORORO | 288 |
| | | | 5. NYANGUNGU | 288 |
| | | | 6. NYANGWE | 288 |
| | | | 7. RUBIZI | 287 |
| **17** | NZOVE | 722 | 1. GATARE | 241 |
| | | | 2. KIBUNGERE | 241 |
| | | | 3. NZOVE | 240 |
| **18** | RURENGERA | 1060 | 1. MIBAZI | 530 |
| | | | 2. RURENGERA | 530 |
| **TOTAL** | **18** | **18449** | **55** | **18449** |

Source : Auteur, à partir des données du Rapport 2019 de l'Etat Civil Mutaho sur les Ménages par Colline

## ANNEXE 5. Choix des Sous-Collines constitutives de l'Echantillon

| NUM | SOUS_COLLINES | Ménages/S-Collines | Cumul des Ménages | Pas de sondage | Echantillon |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | GAHEZA | 215 | 215 | 1 | GAHEZA |
| 2 | GASENYI | 215 | 430 | | |
| 3 | GATARE | 221 | 651 | | |
| 4 | GATARE | 241 | 892 | | |
| 5 | GATONGATI | 490 | 1382 | | |
| 6 | GATUNGA | 215 | 1597 | 1845 | |
| 7 | GERANGABO | 377 | 1974 | | GERANGABO |
| 8 | GIHARAHATA | 328 | 2302 | | |
| 9 | GITABA | 554 | 2856 | | |
| 10 | GITONGO | 345 | 3201 | 3690 | |
| 11 | HAYIRO | 500 | 3701 | | HAYIRO |
| 12 | KABUNGERE | 288 | 3989 | | |
| 13 | KAGWA | 376 | 4365 | | |
| 14 | KAREHE | 288 | 4653 | | |
| 15 | KAVUMU | 500 | 5153 | | |
| 16 | KAYAGA | 288 | S5441 | 5535 | |
| 17 | KIBUNGERE | 241 | 5682 | | KIBUNGERE |
| 18 | KIDASHA | 204 | 5886 | | |
| 19 | KIREHE | 500 | 6386 | | |
| 20 | KIVOGA | 220 | 6606 | | |
| 21 | KIZIBA | 214 | 6820 | | |
| 22 | MARIZA | 323 | 7143 | | |
| 23 | MASSANGO | 214 | 7357 | 7380 | |
| 24 | MIBAZI | 530 | 7887 | | MIBAZI |
| 25 | MIRAMA | 260 | 8147 | | |
| 26 | MISHEHE | 327 | 8474 | | |
| 27 | MUHORORO | 288 | 8762 | 9225 | |
| 28 | MURIRIMBO | 606 | 9368 | | MURIRIMBO |
| 29 | MUSHIKANWA | 500 | 9868 | | |
| 30 | MUZENGA | 323 | 10191 | | |
| 31 | MWUMBA | 554 | 10745 | 11070 | |
| 32 | NCARAMBA | 334 | 11079 | | NCARAMBA |
| 33 | NGOMA | 158 | 11237 | | |
| 34 | NGORO (N-Sud) | 204 | 11441 | | |
| 35 | NKONGWE | 260 | 11701 | | |
| 36 | NYABIKENKE_Bgr | 334 | 12035 | | |
| 37 | NYABIKENKE_Mth | 500 | 12535 | | |
| 38 | NYABISAKA | 273 | 12808 | 12915 | |
| 39 | NYAKABUNGO | 158 | 12966 | | NYAKABUNGO |
| 40 | NYAKERU | 204 | 13170 | | |
| 41 | NYAKUMBA | 220 | 13390 | | |
| 42 | NYAMUGARI | 345 | 13735 | | |
| 43 | NYAMUGOSI | 220 | 13955 | | |
| 44 | NYANGUNGU | 288 | 14243 | | |
| 45 | NYANGWE | 288 | 14531 | 14760 | |
| 46 | NYARUBUYE | 334 | 14865 | | NYARUBUYE |
| 47 | NYARURE | 605 | 15470 | | |
| 48 | NZOVE | 240 | 15710 | | |
| 49 | RUBAGABAGA | 500 | 16210 | | |
| 50 | RUBIZI | 287 | 16497 | 16605 | |
| 51 | RUKOROBWA | 333 | 16830 | | RUKOROBWA |
| 52 | RURENGERA | 530 | 17360 | | |
| 53 | RUVUMU | 490 | 17850 | | |
| 54 | RWISABI | 327 | 18177 | | |
| 55 | SAGA | 272 | **18449** | | |
| **TOTAL** | **55** | **18449** | | 18450 | |

Source : Auteur, à partir des données de l'état-civil Mutaho